

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (S.D.E.F.) -
RAPPORT D'ACTIVITES 2020**

VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère a adressé le rapport d'activités annuel aux maires de chaque commune membre ;

CONSIDERANT que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique ;

VU l'examen du rapport d'activités lors de la commission « Finances-Travaux -Agriculture » en date du 24 février 2022,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activités 2020 du S.D.E.F.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 3 mars 2022

**Le Maire,
Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le... 09 MARS 2022
Et de la publication, le... 09 MARS 2022
Fait à Landivisiau, le... 09 MARS 2022
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL



Rapport d'activité

du SDEF 2020

Syndicat Départemental
d'Énergie et d'Équipement
du Finistère

L'énergie au service du territoire



04 // Au fil des mois**08** L'organisation au service du territoire

- Gouvernance du SDEF
- Le bureau
- Renouvellement du contrat de concession
- COVID-19, le SDEF s'est adapté

12 Une équipe à votre écoute

- Bilan social
- Organigramme
- Pôle juridique
- Pôle administratif et comptable
- Pôle technique

20**La compétence électrique**

- Le patrimoine et les clients
- La médiation du SDEF
- L'expertise des prestations pour le compte de tiers
- Le contrôle de concession

24 La compétence numérique

- Le Système d'Information Géographique (SIG)
- Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)
- La fibre optique
- Les enfouissements coordonnés des réseaux
- Le Finistère Smart Connect
- L'assistance conseils aux collectivités

30 La compétence éclairage public

- L'évolution de la compétence
- La maintenance
- Le logiciel MUSE

32 La compétence gaz**34** La transition énergétique

- Les missions du SDEF
- Le photovoltaïque
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Le conseil en énergie partagé
- La sensibilisation des publics
- Le projet ICE
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques

41**La SEM Energies en Finistère**

- Développer la transition énergétique sur le territoire
- Le gaz naturel véhicule
- Les projets SEM : la dynamique est lancée

45 Les moyens

- La taxe sur la consommation finale d'électricité
- Le budget

48 :**La communication****49** //**Lexique**

LE MOT DU PRÉSIDENT

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENT MALGRÉ UN CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER

“ Le 15 septembre 2020 les délégués communaux du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère nouvellement élus m'ont fait l'honneur de me réélire Président. Je voudrais les en remercier à nouveau. Je mesure la responsabilité qui est la mienne.

Malgré la situation sanitaire particulière, la nouvelle gouvernance s'est rapidement mise au travail avec comme objectif de poursuivre nos missions tout en apportant de nouvelles perspectives dans un monde de l'énergie en constante évolution.

Pour m'accompagner dans ce mandat 2020-2026, 13 vice-président(e)s ont également été élus par les 69 délégués du SDEF représentant les 269 communes et les 6 EPCI adhérents au SDEF.

2020 aura également été marquée par la signature avec Enedis et EDF d'un nouveau contrat de concession pour le service public de la distribution publique d'électricité et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente sur le périmètre « continental » du SDEF (266 communes hors Brest Métropole). Dans le même temps, le SDEF a officialisé avec EDF un second contrat de concession concernant le périmètre non-interconnecté des « îles du Ponant » (Ouessant, Molène et Sein). L'entrée en vigueur de ces nouveaux contrats conforte les valeurs de solidarité, de proximité et de péréquation qui fondent le service public de l'électricité auquel le SDEF, Enedis, et EDF ont réaffirmé leur attachement.

Quotidiennement, le SDEF accompagne les communes et EPCI dans leurs travaux d'extensions, de renforcements des réseaux électriques, d'améliorations esthétiques des lignes aériennes, d'éclairage public, de communications électroniques et de dessertes en gaz.

Le SDEF met également ses compétences au service de l'ensemble de ses adhérents pour l'optimisation de l'éclairage public, la collecte des certificats d'économie d'énergie, l'installation d'énergies renouvelables, l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques et tous les projets liés à la transition énergétique source de diversification et de développement territorial.

Cette année aussi, le projet numérique Finistère Smart Connect qui propose de mettre à disposition des collectivités un service permettant de maîtriser et piloter leurs politiques publiques dans les domaines de l'efficacité énergétique, financière et aussi dans le domaine de la relation au citoyen a officiellement démarré avec les premières expérimentations sur les territoires pilotes.

L'innovation est, et continuera d'être au cœur de nos projets pour proposer des services adaptés aux demandes des collectivités et de ses habitants.

En 2020, la SEM Energies en Finistère a continué d'accompagner les projets de transition énergétique. Parmi les projets phares, la création de la première station bio GNV à Saint-Martin-des-Champs. D'ici 2022, un réseau de sept stations porté par la SEM verra le jour sur le Finistère. La SEM a adhéré en 2020 à Produit en Bretagne mettant ainsi en lumière les valeurs communes partagées par l'association et Energies en Finistère.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour l'implication et ce volontarisme à mettre en œuvre nos décisions quotidiennement. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte une bonne ou une meilleure connaissance du SDEF, qui fournit quotidiennement son énergie au territoire et sur lequel vous pouvez compter.



Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



AU FIL DES MOIS

JANVIER

PRÉSENTATION DU PROJET FINISTÈRE SMART CONNECT

Jeudi 16 janvier au siège de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, le projet "Objets connectés" nommé Finistère Smart Connect a été présenté aux élus de la CCPI. Les premières expérimentations ont été mises en œuvre sur ce territoire.

PRÉSENTATION DE L'ÉCLAIRAGE LED DU STADE D'ERGUÉ-GABÉRIC AUX ÉLUS DE LANNION

Jeudi 30 janvier, élus, services techniques et club de football de la ville de Lanion se sont rendus au stade municipal de Lestonan à Ergué-Gabéric pour y découvrir le nouvel éclairage LED.

Il s'agit pour le SDEF, du premier terrain de football réalisé en LED. Ces aménagements ont été validés par la Fédération Française de Football.



FÉVRIER

OFFICIALIZATION DU FINISTÈRE SMART CONNECT

Mardi 18 février, le SDEF et Eiffage Energie Systèmes ont officiellement lancé le Finistère Smart Connect, le premier territoire connecté à l'échelle d'un département (hors Brest métropole). Ce service permet aux collectivités finistériennes de disposer d'outils pour maîtriser et piloter la mise en œuvre de leurs politiques publiques dans les domaines de l'efficacité énergétique et financière appliquées aux services publics en réseaux, mais aussi dans le domaine de la relation au citoyen.

RÉUNION DU PÔLE ENERGIE BRETAGNE AU SDEF

Lundi 24 février, les membres du PEBreizh se sont réunis au SDEF à Quimper. Créé en 2011, le PEBreizh réunit les quatre syndicats d'énergie Bretons ainsi que la métropole de Brest. Cette entente vise à mutualiser le contrôle de la mission des concessionnaires EDF et Enedis, optimiser la maîtrise de l'énergie et peser davantage dans les discussions avec les autorités régionales et nationales à propos des sujets liés au service public de distribution d'électricité, de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.



MARS



LE SDEF, ENEDIS ET EDF SIGNENT DEUX NOUVEAUX CONTRATS DE CONCESSION

Après 18 mois de discussions, le SDEF et les concessionnaires Enedis et EDF ont signé, vendredi 6 mars, deux nouveaux contrats de concession de distribution publique d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés.

Le premier contrat concerne le périmètre continental du SDEF, soit 266 communes du Finistère (Brest Métropole n'étant pas adhérent au SDEF). Le second contrat concerne le périmètre non-interconnecté du SDEF, à savoir l'Île de Sein, l'Île de Molène et l'Île de Ouessant.

DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE EN FRANCE

Le 17 mars 2020, les dispositions gouvernementales pour faire face à la crise sanitaire ont amené le SDEF à ajuster ses activités afin de garantir la continuité du service public. La mise en place d'un plan de continuité d'activité a permis de prendre les bonnes mesures pour répondre aux besoins des collectivités et de maintenir le développement des projets. Face à cette crise sanitaire mondiale, le SDEF a prouvé sa capacité d'adaptation.

AVRIL



ELECTIONS DU SDEF REPORTÉES

En raison de la crise sanitaire et compte tenu du report du second tour des élections municipales, toutes les élections des 10 collèges électoraux qui devaient se tenir du 27 avril au 6 mai 2020 ont été reportées à partir d'août.

HOMOLOGATION SMILE DU FINISTÈRE SMART CONNECT

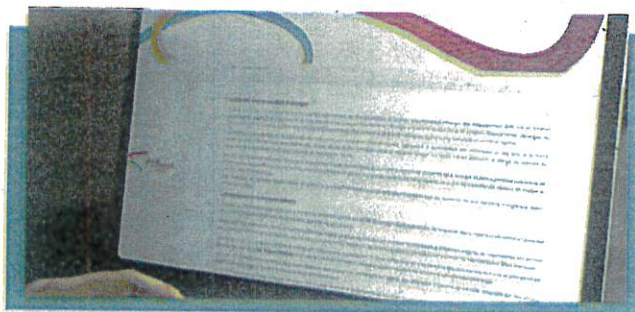
Le 8 avril 2020, le conseil d'administration de l'association SMILE a approuvé l'homologation du projet Finistère Smart Connect. Cette validation a rassemblé plus de 50 personnes en visio-conférence.

MAI

MISE EN LIGNE DU SITE PÔLE ENERGIE BRETAGNE

Pour promouvoir les actions menées par le Pôle Energie Bretagne, la structure s'est dotée de son site internet. Ainsi, depuis 2020, toute l'actualité du groupement et des collectivités membres sont disponibles sur www.pebreizh.fr

Le PEBreizh, interlocuteur incontournable pour la Région, l'Ademe et l'État, réunit les quatre syndicats d'énergie bretons et Brest métropole (depuis 2019). Depuis 2011, le PEB permet le partage d'expériences sur les questions liées à la gestion des réseaux électriques et à la transition énergétique.



JUIN



VISITE UNE UNITÉ DE GAZÉIFICATION À PLOUFRAGAN

Vendredi 19 juin, le président Antoine Corolleur, le directeur Jacques Monfort et une partie de l'équipe du pôle énergie du SDEF étaient accompagnés par la mairie de Ouessant et l'Association des Îles du Ponant (AIP) pour visiter l'unité de gazéification de l'entreprise Naoden.

Située à Ploufragan sur le site de Kerval Centre Armor, la technologie présentée permet, grâce à la pyrogazéification des déchets solides, de générer de la chaleur et/ou de l'électricité, pour une utilisation dans les collectivités ou les industries.

CRÉATION D'UN LOGO POUR LE FINISTÈRE SMART CONNECT

Réalisé par le SDEF, le logo reprend les codes graphiques du SDEF, de la marque territoire d'énergie et intègre des marqueurs de l'IOT (voir page 29)

JUILLET



UN CHÈQUE DE 2 066 321€ POUR LES CEE TEPCV DU PAYS CENTRE OUEST BRETAGNE

Vendredi 17 juillet, l'Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB) organisait une conférence de presse à Poullaouen pour une mise en lumière du dispositif CEE TEPCV. Le Pays COB qui s'étend sur 3 départements (Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan) s'est appuyé sur les 3 SDE (SDE 22, SDEF et Morbihan Energie) en charge du territoire pour les accompagner dans l'obtention des financements. Ce travail a permis de financer la rénovation énergétique de 36 bâtiments, ce qui représente un montant de 2 millions d'euros.

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE PLOGONNEC EN CONSTRUCTION

Située à l'emplacement d'une ancienne décharge, la centrale photovoltaïque au sol de Plogonnect a démarré sa construction. 1 900 panneaux photovoltaïques ont été installés par ENGIE Ineo, ce qui représente une emprise au sol de 6 000 m². Cette centrale d'une puissance de 722 kWc produit 820 GWh par an (l'équivalence de 400 foyers alimentés, hors chauffage). Elle a été mise en service en septembre 2020 et inaugurée en février 2021.

AOÛT

DÉBUT DES ÉLECTIONS DU SDEF

En raison du premier confinement et au report du second tour des élections municipales au 28 juin 2020, les élections du SDEF ont également été décalées. Initialement prévues du 27 avril au 6 mai, elles se sont déroulées du 31 août au 4 septembre. Durant ces élections, le SDEF a réuni l'ensemble des délégués communaux en 10 collèges électoraux pour élire les 63 représentants au comité syndical du SDEF.

Après ces élections, le SDEF a convoqué les représentants en comité syndical pour l'élection du président et des vice-présidents.



SEPTEMBRE



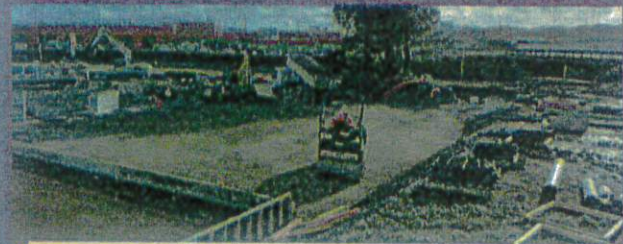
ANTOINE COROLLEUR RECONDUIT À LA PRÉSIDENTIE DU SDEF

Mardi 15 septembre, les délégués nouvellement élus au SDEF se sont réunis à Quimper pour le premier comité syndical du mandat. Ce premier rassemblement était l'occasion de désigner le Président et les 13 vice-présidents qui composeront le bureau du syndicat d'énergie du Finistère durant les 6 prochaines années. A l'issue de cette réunion, Antoine Corolleur a été reconduit dans ses fonctions de Président.

PRÉSENTATION DU PROJET DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE PLOURIN AU DÉPUTÉ DIDIER LE GAC

Lundi 7 septembre, Antoine Corolleur et François Jeffredo ont rencontré le député Didier le Gac, pour échanger sur le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Plourin. Situé sur une ancienne décharge et propriété de la commune, le site d'une puissance de 2 100 kW, produira annuellement (selon prévision) 2 200 000 kWh, ce qui représente environ la consommation de 480 foyers hors chauffage. L'investissement total représente 1,6 millions d'euros

OCTOBRE



DÉBUT DES TRAVAUX DE LA STATION BIOGNV DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Energies en Finistère et les parties prenantes à la construction de la station bioGNV de Saint-Martin-des-Champs ont officialisé les premiers travaux. D'octobre 2020 à février 2021, les entreprises se sont succédées pour réaliser la première station bioGNV du Finistère. Opérationnelle depuis mars 2021, la station est ouverte 7j/7 et 24h/24. Elle comprend 3 bornes de distribution permettant d'avitailler 30 poids-lourds par jour.

ENERGIES EN FINISTÈRE ET EDF RENOUVELABLES CONJOINTEMENT LAURÉATS DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DU FOLGOËT

En répondant de manière conjointe, la SEM Energies en Finistère et EDF Renouvelables France ont été désignés lauréats de l'appel d'offre de la Communauté de Lesneven Côtes des Légendes (CLCL) pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le périmètre de captage d'eau potable du Folgoët

Opérationnelle fin 2023, les 11,4 hectares de panneaux solaires d'une puissance de 21MWc produiront (selon estimation) 21,7 GWh.

NOVEMBRE

ENERGIES EN FINISTÈRE DEVIENT MEMBRE DE PRODUIT EN BRETAGNE

Le bioGNV commercialisé dans les 7 stations d'Energies en Finistère a obtenu la labélisation Produit en Bretagne par l'association du même nom. Cette certification permet de mettre en lumière l'économie circulaire bretonne. Le biogaz distribué dans les stations est issu de déchets bretons et est transformé grâce aux unités de méthanisation situées sur le même territoire. Cette production et consommation locale diminue l'impact environnemental, crée des emplois locaux et assure une indépendance énergétique.

ENERGIES EN FINISTÈRE ET LA CCPI CRÉENT LA SAS PAYS D'IROISE ENERGIE SOLAIRE

Le 4 novembre à Lanrivoaré, Antoine Corolleur, Président de la SEM Energies en Finistère et André Talarmin, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ont officialisé la création de la SAS Pays d'Iroise Energie Solaire en signant les statuts. Dotée d'un capital de 600 000€ détenu à parts égales par les deux structures, la société a pour objectif de favoriser le développement des projets d'énergie solaire sur le territoire du Pays d'Iroise.



DÉCEMBRE



LE SDEF ET LE SIEL-TE42 LAURÉATS DU PROGRAMME ACTEE

Dans le cadre du programme ACTEE lancé par la FNCCR, l'appel à manifestation SEQUOIA a été lancé pour financer le montage de projets de rénovation énergétique. Le projet SYCOMORE (acronyme de SYndicats COnnectés pour la Mise en Œuvre de la Rénovation Énergétique), porté par le SDEF et SIEL-TE a été lauréat. Ce projet vise à soutenir et accélérer la performance énergétique des collectivités sur leurs territoires respectifs. Pour le Finistère, ce programme permettra de remplacer une cinquantaine de chaudières au fioul par des systèmes de chauffage plus durables.

FINISTÈRE SMART CONNECT : LAURÉAT DU BAROMÈTRE SMART TERRITOIRE 2020

Le 22 décembre, la FNCCR et ses partenaires (Tactis, BimWorld et Smart City Mag) ont dévoilé les résultats de la 2^{ème} édition du baromètre des Smart Territoires. Ce baromètre identifie les projets de transformation numérique et les démarches qui, en France, contribuent à la dynamique de développement des territoires intelligents. A cette occasion, le projet Finistère Smart Connect porté par le SDEF, a été récompensé par le Grand Prix dans la catégorie «Groupement Technique».

L'ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

GOUVERNANCE DU SDEF

2020, UNE ANNÉE ÉLECTORALE

Bien que le second tour des élections municipales ait été retardé en raison de la première vague de la COVID-19, le 28 juin 2020, l'ensemble des habitants des communes du Finistère avaient élu leur Maire.

Dès lors, les conseils municipaux installés des 269 communes adhérentes au SDEF ont désigné deux représentant(e)s titulaires et deux représentant(e)s suppléant(e)s. Un(e) représentant(e) supplémentaire devait être désigné(e) pour les communes de plus de 20 000 habitants, par tranche de 20 000 habitants (dans la pratique seule la commune de Quimper est concernée: total 5 représentant(e)s titulaires et 5 représentant(e)s suppléant(e)s.)

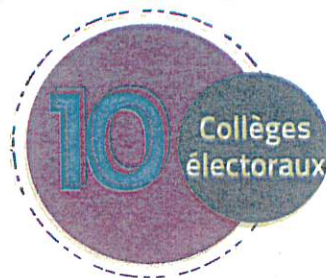
Du 31 août 2020 au 4 septembre 2020, le SDEF a réuni les 541 représentants communaux selon les collèges électoraux dont appartient leur commune. Ainsi, pendant 1 semaine et à travers 10 collèges électoraux, 63 représentants (et autant de suppléants) au SDEF ont été désignés pour siéger au comité syndical.

Pour les EPCI ayant transféré une ou plusieurs compétences optionnelles au SDEF, le conseil communautaire installé a désigné un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e) au SDEF

Ces délégués ont été convoqués le 15 septembre à Quimper pour l'élection du Président et des Vice-Président(e)s.

REPRÉSENTATIVITÉ ET GOUVERNANCE DU SDEF

Le SDEF est administré par un comité, composé de représentants élus et par un collège électoral constitué des délégués de chacune des collectivités et EPCI membres.



Le rôle du représentant communal

Le représentant communal facilite les remontées d'informations pour permettre au SDEF de répondre au mieux aux besoins exprimés. Réciproquement, le délégué a aussi un rôle de représentation du syndicat auprès de sa collectivité.



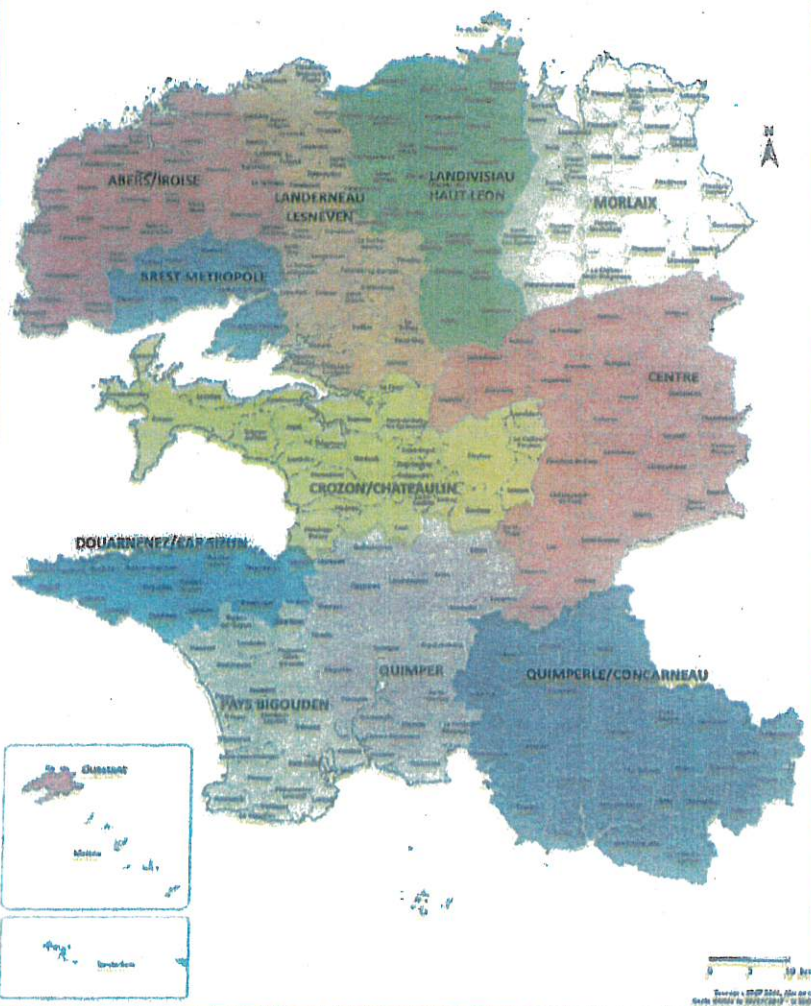
Le rôle du délégué

Le délégué participe à l'élection du Président et des Vice-Présidents, vote les budgets, fixe le mode de fonctionnement et les orientations du syndicat et suit les compétences déléguées au Bureau et au Président.

Le délégué rend compte au moins deux fois par an à son conseil municipal ou communautaire de l'activité du SDEF.

COLLÈGES ÉLECTORAUX DU SDEF

En 2019, le SDEF a réalisé une nouvelle répartition des collèges électoraux, formée sur le périmètre des EPCI du Finistère. Découpé en 10 collèges électoraux, le maillage correspond au regroupement de deux EPCI (excepté Morlaix : 1 EPCI et le centre : 3 EPCI).



LE BUREAU

L'actuel bureau du syndicat a été élu en septembre 2020. Il est composé de 14 membres, le Président et 13 vice-président(e)s. Chaque vice-président(e) est affilié à un collège électoral afin de garantir une bonne représentativité géographique dans l'objectif de concilier proximité et cohérence.

Les missions du bureau

Le bureau conçoit collégialement et propose au Comité les actions nouvelles à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les communes et communautés de communes adhérentes, en fonction de l'évolution des moyens financiers du SDEF.

Les membres du bureau



Antoine Corolleur
Président du SDEF



Stéphane Le Doaré
1^{er} vice-président
Collège électoral
du Pays Bigouden



Hervé Herry
2^{ème} vice-président
Collège électoral
de Quimper



Marie-Claire Hénaff
3^{ème} vice-présidente
Collège électoral
de Landivisiau/Haut-Léon



François Hamon
4^{ème} vice-président
Collège électoral
de Morlaix



Pierrrot Belleguic
5^{ème} vice-président
Collège électoral
du centre Finistère



Jacques Rannou
6^{ème} vice-président
Collège électoral
de Quimperlé/Concarneau



Didier Pluvinage
7^{ème} vice-président
Collège électoral
d'Aber-Iroise



Thomas Fêrec
8^{ème} vice-président
Collège électoral
de Quimper



René Souben
9^{ème} vice-président
Collège électoral
de Cap-Sizun/Douarnenez



Jean-Yves Quéré
10^{ème} vice-président
Collège électoral
de Landerneau/Lesneven



Marie-Jo Toullec
11^{ème} vice-présidente
Collège électoral
de Quimperlé/Concarneau



Xavier Borel
12^{ème} vice-président
Collège électoral
de Crozon/Chateaulin



Pascal Kerboul
13^{ème} vice-président
Représentant des EPCI

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

SIGNATURE DES NOUVEAUX CONTRATS DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ ET DE FOURNITURE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE DU SDEF

Le 6 mars 2020, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère et les concessionnaires Enedis et EDF, ont signé un nouveau contrat de concession pour le service public de la distribution publique d'électricité et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente sur le périmètre « continental » du SDEF (266 communes hors Brest Métropole). Dans le même temps, le SDEF et EDF ont conclu un contrat de concession pour le service public de la distribution publique d'électricité et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente concernant le périmètre non-interconnecté des « îles du Ponant » (Ouessant, Molène et Sein).

Les signataires ont engagé des discussions communes durant 18 mois pour aboutir à des contrats co-construits. Un travail commun afin de tenir compte des spécificités locales pour adapter le contrat de concession à chacun des territoires. L'entrée en vigueur de ces nouveaux contrats conforte les valeurs de solidarité, de proximité et de péréquation qui fondent le service public de l'électricité auquel le SDEF, Enedis, et EDF réaffirment ainsi leur attachement. Elle prend en compte également les nouveaux enjeux liés à la transition énergétique sur le territoire du Finistère.



S'adapter aux spécificités des Zonnes Non Interconnectées (ZNI)

Les discussions ont notamment tenu compte du fait que les périmètres de la partie « continentale » du SDEF et des trois îles du Ponant (*Sein, Molène et Ouessant*), en tant que zones non interconnectées au réseau continental, font l'objet de deux périmètres juridiques différents.

En effet, les concessionnaires désignés par la loi sont respectivement, sur le territoire continental, Enedis pour la distribution publique d'énergie électrique et EDF pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, et, dans les ZNI (hors Mayotte et Wallis et Futuna), EDF pour les 2 missions précitées de distribution et de fourniture.

Un protocole général rappelle, quant à lui, la cohérence et la solidarité du service public sur l'ensemble du territoire du SDEF.

Faciliter la transition énergétique

Les nouveaux contrats prennent en compte le rôle clé des réseaux de distribution publique d'électricité pour le développement de la transition énergétique dans toutes ses dimensions. Ainsi sont traités, sous l'angle de l'adaptation des réseaux, les enjeux liés au développement des énergies renouvelables, de nouveaux usages comme l'autoconsommation et la mobilité électrique, ou encore le développement de nouvelles technologies comme le stockage de l'électricité et les technologies smart grids. Ces éléments constituent certainement une des avancées les plus marquantes de ces nouveaux contrats



UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

FACE AU COVID-19, LE SDEF S'EST ADAPTÉ

L'heure du bilan

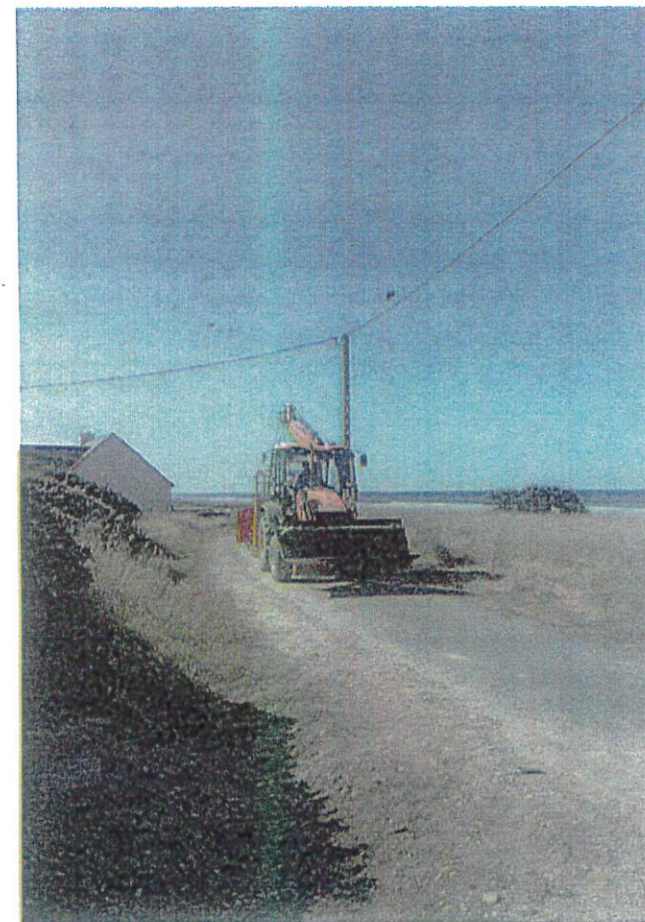
Brutalement confronté à la crise COVID-19, le SDEF a mis en place un dispositif permettant d'assurer la continuité du service public, tout en prenant soin de sauvegarder la santé de ses agents. C'est ainsi qu'un Plan de Continuité d'Activité a été immédiatement mis en œuvre à l'échelle de notre syndicat avec le télétravail pour principale mesure.



Grace à l'effort de tous et une communication permanente entre les différents services, l'activité du SDEF est demeurée soutenue, excepté en matière de travaux. Les collectivités finistériennes ont pu compter sur la mobilisation du syndicat dans l'exercice de ses missions traditionnelles.

A titre d'exemple, entre le 17 Mars, date du 1^{er} confinement et le 11 Mai, jour de déconfinement, le SDEF a émis 520 mandats de paiement et 350 titres de recettes. Il a également assuré le suivi des interventions jugées prioritaires en maintenance éclairage public.

En marge de ces quelques exemples non exhaustifs, il convient de noter que l'ensemble des services, en lien avec les élus du SDEF, a pu fonctionner quasi normalement ce qui a permis de reprendre l'activité dès le 11 mai sans avoir eu trop d'impacts durant cette période inédite de confinement.



Au demeurant, certains techniciens du syndicat ont même pu anticiper des reprises ou démarrage de chantiers dès le 27 avril dans le respect des mesures sanitaires édictées par le gouvernement. Parallèlement, et dans un souci de solidarité, le SDEF a fait en sorte d'accélérer le règlement des factures des entreprises afin de soulager leur trésorerie.

Ce mode de fonctionnement empreint de pragmatisme a permis à notre syndicat et ses partenaires d'atténuer l'impact du confinement tant d'un point de vue financier qu'humain.

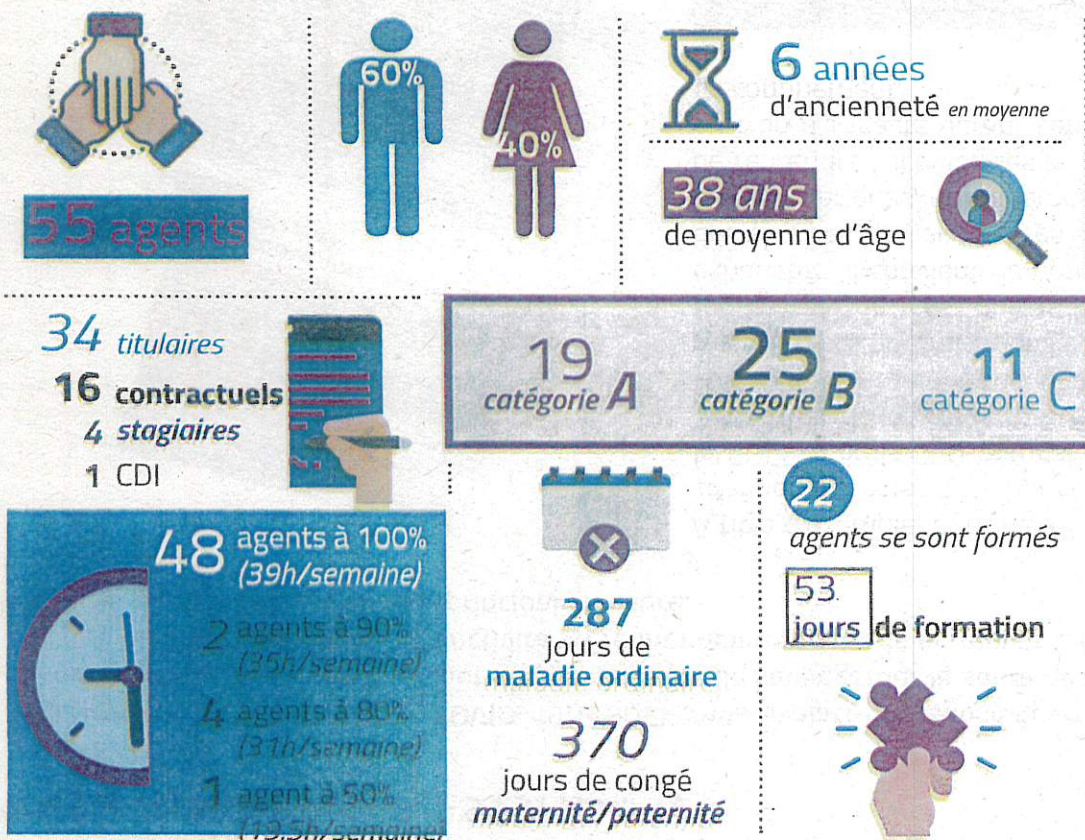
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

BILAN SOCIAL

UN EFFECTIF QUI AUGMENTE

Depuis la structuration du SDEF en 2006, le personnel du syndicat ne cesse d'augmenter. Répartis sur deux sites, le siège à Quimper et une antenne Nord à Landivisiau, plus de 50 agents œuvrent chaque jour avec implication et volontarisme pour mettre en place les axes stratégiques et accompagner le SDEF dans ses évolutions.

Les chiffres clés au 31/12/2020



Les arrivées →



De gauche à droite: Antoine Martin, Xavier Auer, Anaïs Colin, Yannick Maze, David Dorman, Isabelle Parfitt, Yohan Souci, Marine Gabon

Anaïs Colin, *Conseillère en énergie partagé*
 Antoine Martin, *Assistant contrôle des concessions et des taxes*
 David Dorman, *Chargé de mission mobilité durable*
 Isabelle Parfitt, *Chargée de mission aux projets européens*
 Marine Gabon, *Chargée d'affaires et du développement durable*
 Xavier Auer, *Technicien géomètre-topographe*
 Yannick Maze, *Econome de flux*
 Yohan Souci, *Chef de projet IoT*

Les départs ←

Michael Rospars, *Chargé d'affaires éclairage public secteur sud*
 Gaëtan Marblé, *Technicien géomètre-topographe*

Directeur Général des Services :

Jacques MONFORT

Assistante de direction :

Sophie BAYER

Responsable contrôle des concessions et des taxes :

Katell LE ROY-MARSCHALL

Assistant :

Antoine MARTIN

Responsable du pôle juridique :

Morgane BOULIERE

Juriste :

Géraldine ADAM

Assistante juridique :

Chloé BRAULT

Chargé de communication et de la stratégie numérique :

Antoine GUILLAUME

Chargée de mission aux financements de projets :

Isabelle PARFITT

Chargée de mission Energie :

Youenn HUON

PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Responsable du pôle administratif et comptable :

Christian HENAFF

Secrétaires-comptables :

Communications électroniques et secteur Cap Sizun

Anne-Lyse DELAMARRRE

Secteur QBO, Concarneau et Quimperlé

Anne-Marie TRELLU CHUTO

Secteur Lesneven, Landerneau et Landivisiau

Aurélië MONARD

Secteur Haut-Léon et Morlaix

Camille BESSE

Secteur Crozon et Pleyben-Châteaulin-Porzay

Dorotheë VIGOUROUX

Secteur Huelgoat-Carhaix, Pays Fouesnantais, Pays Bigouden Sud, Haut Pays Bigouden et Douarnenez

Luc TOUTOUS

Secteur Aber-Iroise

Stéphanie GOASDUFF

Comptabilité diverse

Nathalie QUINTIN

Chargée de mission aux dossiers de financement :

Isabelle PARFITT

PÔLE TECHNIQUE

Responsable du pôle technique

Laurence LE VELLY

Chargé(e)s d'affaires

Responsable de secteurs :

Secteur Lesneven Côtes des Légendes

Cédric SAULAIS

Ville de Quimper et Ergué-Gabéric

Christophe HEMON

Marine GABON

Secteur Pays Bigouden sud et Cap Sizun

Fabrice POULAIN

Secteur Concarneau et Quimperlé

Gilles PERENNOU

Secteur Aber Iroise

Jérémy GEFFROY

Secteur Haut Léon, Landerneau et Landivisiau

Lionel PICHON

Secteur Crozon, Pleyben-Châteaulin-Porzay

Magali LE DONGE

Secteur Douarnenez et QBO

Marine GABON

Secteur Haut Pays Bigouden et Pays Fouesnantais

Quentin RANNOU

Secteur Morlaix et Huelgoat-Carhaix

Yann MEUDEC

Gestion des transformateurs :

Marine GABON

PÔLE ÉNERGIE

Responsable du pôle énergie

François JEFFREDO

Conseillères énergie partagé :

Alizée WARIN

Anaïs COLIN

Antonin FLAUSSE

Maiwenn PERRIN

Economiste de Flux :

Yannick MAZE

En cours de recrutement

Chargés d'affaires énergie :

Adrien GALLO

David CENCIER

En cours de recrutement

En cours de recrutement

Chargé de mission énergie Ice :

Gwendal VONK

Chargé de mission mobilité durable :

David DORMAN

Commercialisation GNV :

Théo Cardinal

PÔLE NUMÉRIQUE, DONNÉES ET CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Responsable du Pôle numérique, données et conseil aux collectivités, Directeur adjoint :

Emmanuel QUÉRE

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Responsable du pôle communications électroniques :

Didier ROCHARD

Chargés d'affaires communications électroniques :

Guillaume DAGORN

Romain THOMAS

Yorann LE COZ

Chef de projet IoT :

Yohan SOUCI

Datascientist :

Florent HENON

PCRS

Chargé de mission PCRS, géoréférencement :

Thomas LE POULICHET

Ingénieur(e)s géomètres topographes :

Emmanuelle GAUCHET

Techniciens géomètres topographes :

Clément REPIN

Kévin LE TOQUIN

Xavier AUER

SIG

Techniciennes SIG :

Anaïs BELLEIL

Marie-Laure POULMARCH

Natacha ROMAIN

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Chargé de mission reprise du réseau PABN :

Nicolas LE CORRE

PCAET :

Youenn HUON

Assistance conseil aux collectivités :

Laurent REZETTE

PÔLE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Responsable du pôle éclairage public

Christophe HÉMON

Chargé(e)s d'affaires éclairage public :

Secteur nord

Loris CORDAT

Stéphane SIMON


Secteur sud


Mélanie STEPHANT


En cours de recrutement

UNE ACTIVITÉ CROISSANTE

Le pôle juridique du SDEF est composé de 3 juristes. Ses missions sont variées mais répondent aux mêmes objectifs :

 Assurer la sécurité juridique des actes et des missions exercés par le SDEF

 Défendre les intérêts de la collectivité en cas de contentieux

 Assister les technicien(ne)s et les chargé(e)s de mission par son expertise juridique

4 DOMAINES D'INTERVENTION

Les marchés publics et délégations de service public

En tant que syndicat mixte, le SDEF est soumis au nouveau Code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019. Il doit donc respecter les principes fondamentaux de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Le pôle juridique établit l'ensemble des marchés publics et délégations de service public. Il assure la rédaction des pièces (en lien avec le pôle technique en ce qui concerne les pièces techniques), la passation des marchés (publicité, analyse, participation aux commissions d'appels d'offres...) et leur notification.

Par ailleurs, il met à disposition ses services (de rédaction et passation de marchés) auprès des membres qui le demandent.

Les dossiers précontentieux et contentieux

Le pôle juridique est en charge de la gestion des dossiers précontentieux et contentieux. En effet, il se charge d'apporter dans les meilleurs délais, une réponse aux réclamations des particuliers qui rencontreraient des difficultés suite aux interventions du SDEF. Le pôle juridique gère également les dossiers contentieux afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité.

La veille et le conseil juridique

Une mission essentielle du pôle juridique est d'être attentif aux évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir dans ses domaines de compétences et d'en informer les agents ou les membres du SDEF.

Le pôle juridique prodigue également des conseils juridiques aux agents du SDEF mais également aux collectivités qui en font la demande. Pour cela, le service se forme régulièrement pour être toujours à jour des nouvelles réglementations afin que sa pratique soit toujours efficiente.

Les SEM et sociétés de projet

Le pôle juridique est également de plus en plus sollicité concernant des projets qui sont rattachés à la SEM Energies en Finistère : création de filiales, rédaction de statuts et pactes d'actionnaires, réponse à des appels à projets, etc...

Ces domaines d'intervention ne sont pas exhaustifs. Les missions du pôle juridique s'adaptent aux évolutions des domaines de compétence du SDEF et de la structure.



PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

HUIT SECRÉTAIRES COMPTABLES

Un travail de collaboration avec les chargés d'affaire et chargés de mission

Interlocuteurs des collectivités, les huit secrétaires-comptables répartis entre Quimper et Landivisiau traitent tous les aspects comptables et administratifs, selon une répartition territoriale revue au 1^{er} janvier 2021. Ils interviennent pour le traitement des dossiers et l'exécution financière des marchés publics tant sur le domaine de l'électrification et de l'éclairage public que sur les thématiques de l'énergie, de la transition énergétique, la mobilité ou les communications électroniques. Ils interviennent également en appui de l'assistance conseil auprès des communes.

Dématérialisation de la chaîne comptable

Débutée en 2016, la dématérialisation de la chaîne comptable, de la signature électronique des marchés et des bons de commandes ou ordres de service à la transmission des flux au trésor public, est depuis le 1^{er} janvier 2020 réalisée à près de 100% par le pôle administratif. Le process mis en œuvre au SDEF a permis d'assurer sans interruption la continuité des paiements et encaissements lors de la première période de confinement.

Enregistrement des engagements comptables

Dans le prolongement de la mise en œuvre en 2019 de l'enregistrement des engagements comptables des dépenses, 2 259 bons de commande, devis ou engagements juridiques ont été enregistrés. L'équipe comptable a mis en œuvre l'engagement des recettes. Ainsi, chaque convention est saisie en engagement. Soit cette année, 1080 pièces comptables. Essentiellement les conventions financières et conventions de maîtrise d'ouvrage unique.



ASPECT FINANCIER

Une augmentation de 11% des écritures comptables

L'équipe du pôle a mandaté 3926 opérations pour un volume de dépense supérieur à 60 000 k€ TTC dont 55 % de mandats typés marchés publics avec un volume financier s'élevant à plus de 45 000 M€ TTC, volume financier représentant 75 % du total des dépenses de l'exercice.

Quant aux recettes, le pôle a titré 2285 opérations pour une enveloppe globale de 56 000 M€.

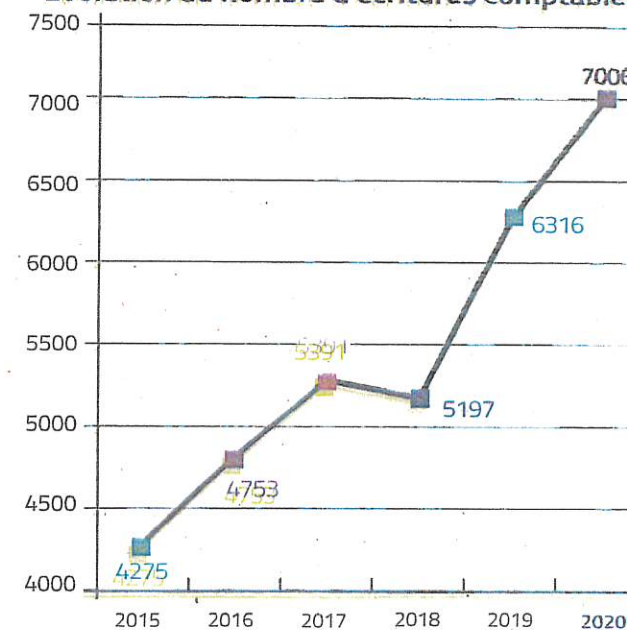
Au budget général s'ajoutent quatre budgets annexes (production d'énergie, gaz, communications électroniques et bornes de recharge électrique). Ils ont généré 625 mandats, soit une progression de 47 % par rapport à l'an passé, et 170 opérations de recettes.

En 2020, les agents du pôle administratif et comptable ont enregistré 7006 écritures comptables, mandats et titres confondus, soit une progression de 11 % par rapport à l'an passé.

7006
écritures comptables
réalisées
60 000 M€ TTC
de volume de dépense

11%
de progression
par rapport à 2019
56 000 M€ TTC
de recette

Évolution du nombre d'écritures comptables



Acteur de la SEM Energies en Finistère

Les agents du pôle procèdent également à l'exécution financière des marchés de la SEM Energies en Finistère au capital de 4 000 M€ et à l'enregistrement de ses écritures comptables.

UN PÔLE AUX ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Suite aux élections municipales du printemps 2020, le bureau du SDEF a décidé de modifier la cartographie des Comités Territoriaux en calquant les limites de ces derniers sur le territoire des Communautés de Communes (excepté le territoire du SIECE de Huelgoat Carhaix qui reste inchangé).

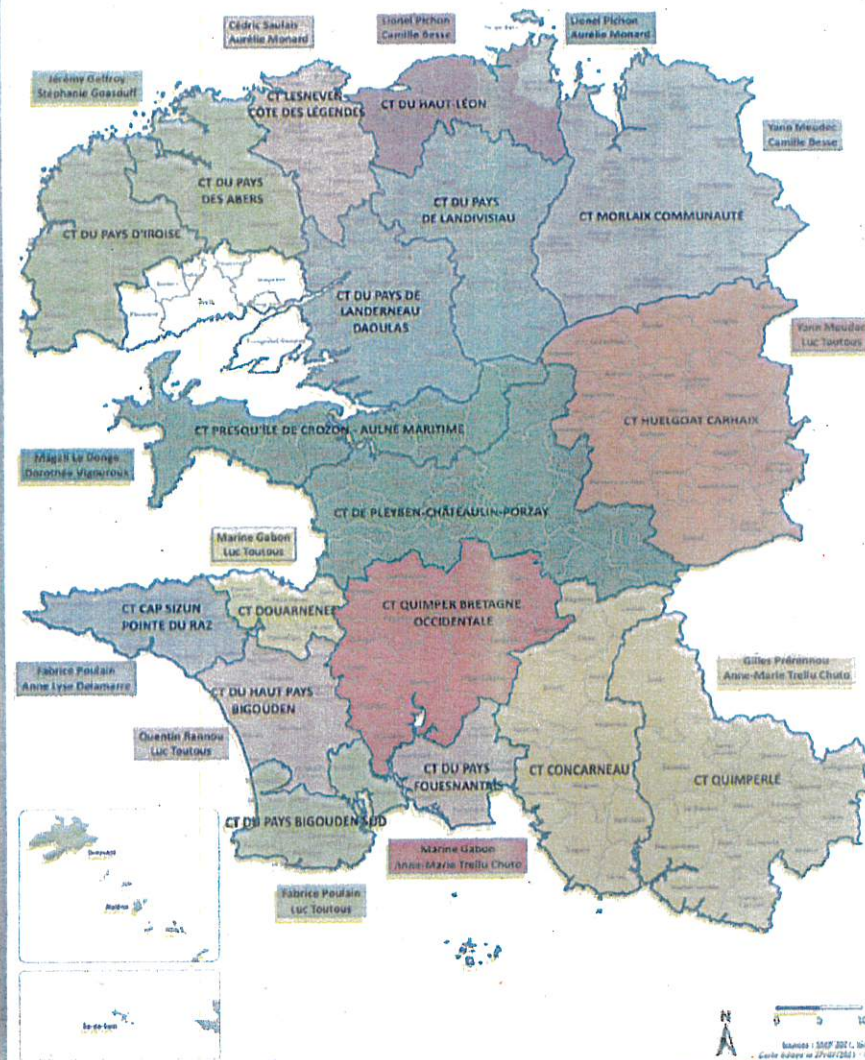
La répartition des chargés d'affaires a donc aussi évolué depuis le 31 janvier 2021. L'organisation en binôme chargé d'affaires / secrétaire comptable reste en vigueur.

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a bien évidemment perturbé le travail des chargés d'affaires mais ils sont restés disponibles et à l'écoute des communes à chaque instant, même pendant les périodes de confinement.

Le Pôle Technique du SDEF par ses activités sur l'électrification, l'éclairage public, les communications électroniques et vidéoprotection, a soutenu l'économie locale. En effet, 46.6 millions d'euros de travaux TTC ont été commandés aux entreprises.



RÉPARTITION TERRITORIALE DES SECRÉTAIRES/COMPTABLES ET CHARGÉS D'AFFAIRES au 31 janvier 2020

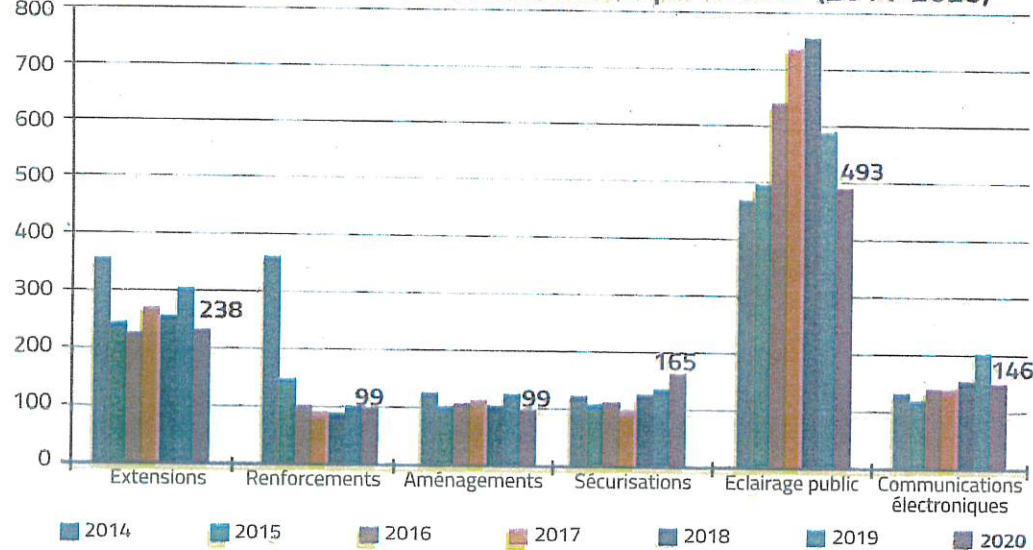


LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

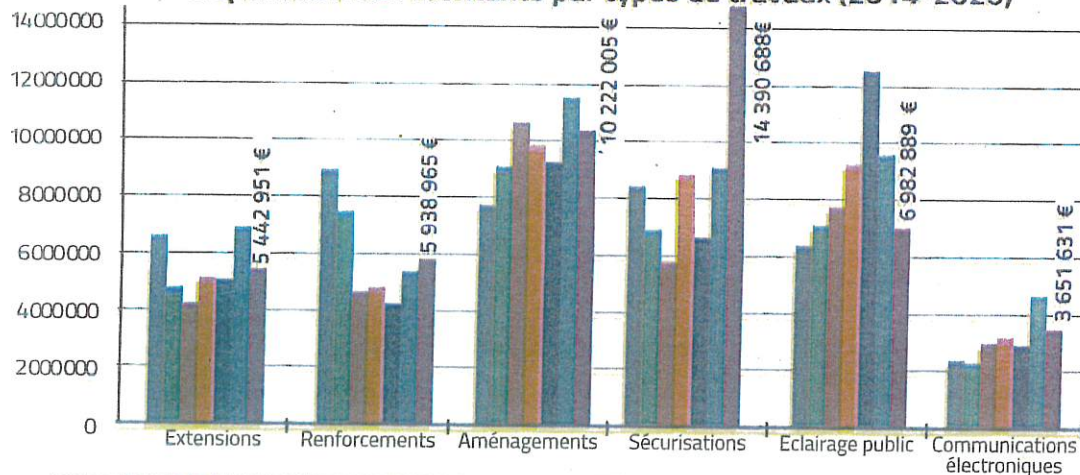
Les données globales

Le nombre de dossiers travaux géré par le SDEF est en baisse par rapport à 2019, cette diminution est le reflet d'une année électorale assez particulière car les équipes municipales n'ont pas pu se mettre en place rapidement. De ce fait, il y a eu moins de demandes d'aménagement et d'opérations d'éclairage public.

Évolution du nombre de dossiers traités par le SDEF (2014-2020)



Répartition des montants par types de travaux (2014-2020)



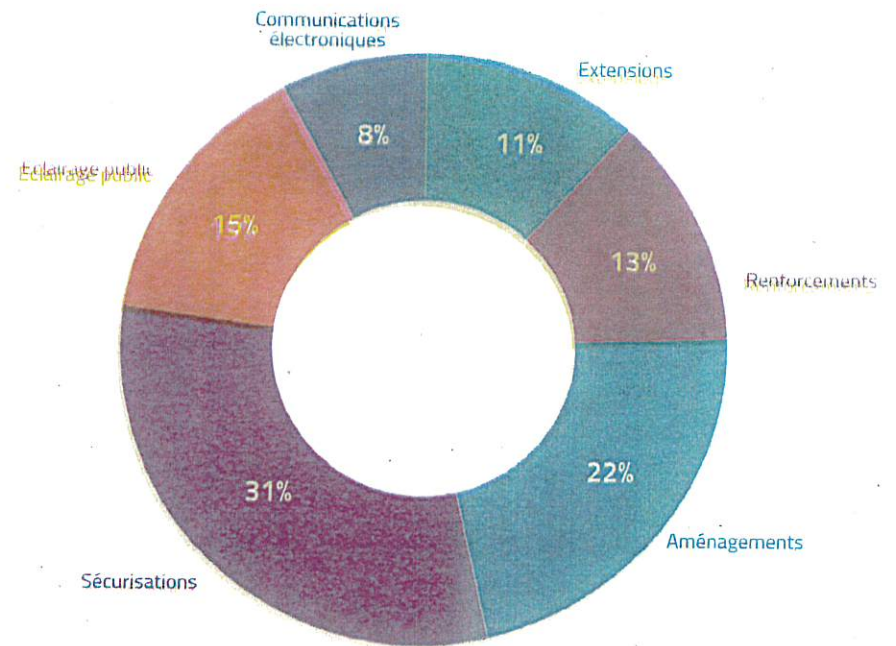
Plus 46,6 millions d'€ TTC
d'investissements pour des travaux sur réseaux

1240 dossiers traités
Toutes compétences confondues

Évolution des montants des travaux suivis par le SDEF (2014-2020)



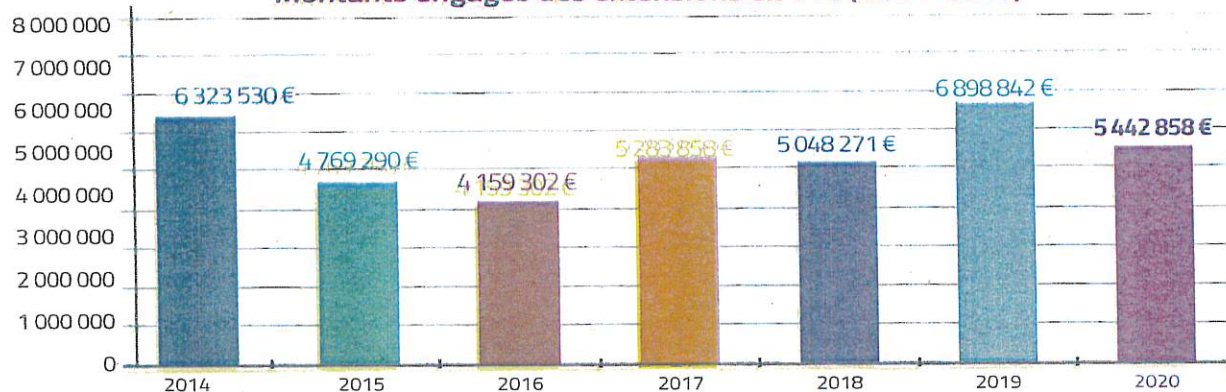
Répartition des dossiers mis en travaux suivis par le SDEF en 2020



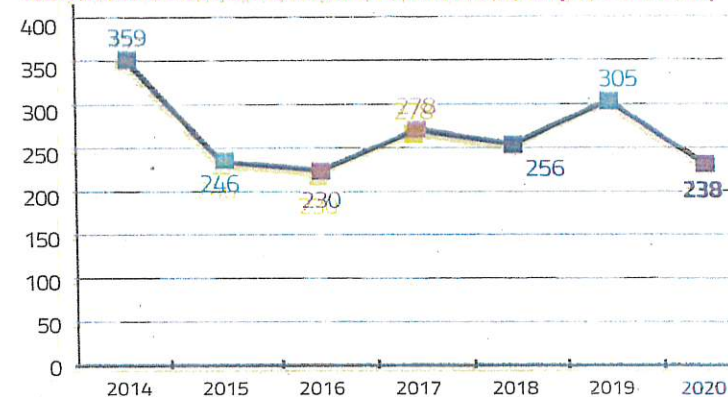
Les extensions

La conjoncture de l'année 2020 n'a pas été très propice à la réalisation de nouveaux raccordements, les extensions individuelles et collectives ont chuté de près de 20 % par rapport à 2019.

Montants engagés des extensions en TTC (2014-2020)



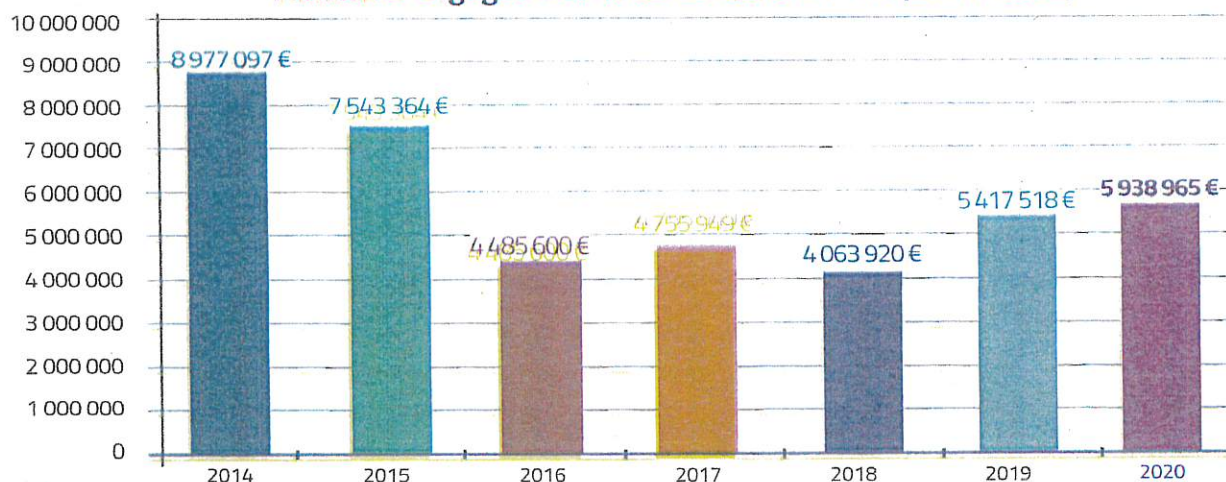
Nombres de dossiers traités en extensions (2014-2020)



Les renforcements

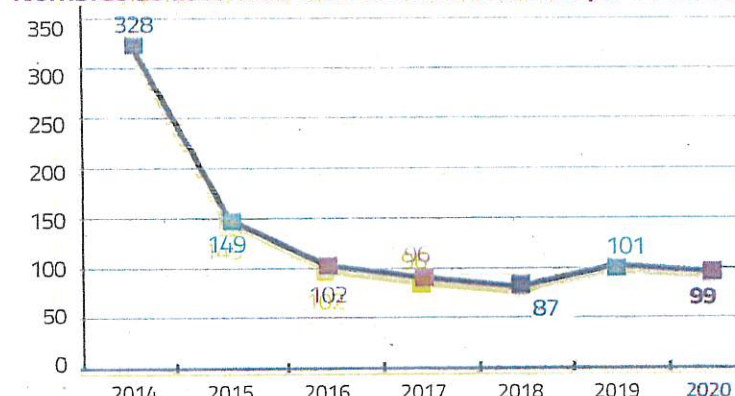
Les travaux de renforcements commandés restent stables en 2020 par rapport à 2019 : 99 dossiers traités (soit suite à une plainte client, soit suite à de nouveaux raccordements) pour un montant de 5.9 millions.

Montants engagés des renforcements en TTC (2014-2020)



Le SDEF continue de travailler sur les postes dits « mal alimentés » sans plainte clients exprimée mais qui font l'objet d'un partage de vision commune de « problématique de qualité » entre Enedis et le SDEF.

Nombres de dossiers traités en renforcements (2014-2020)



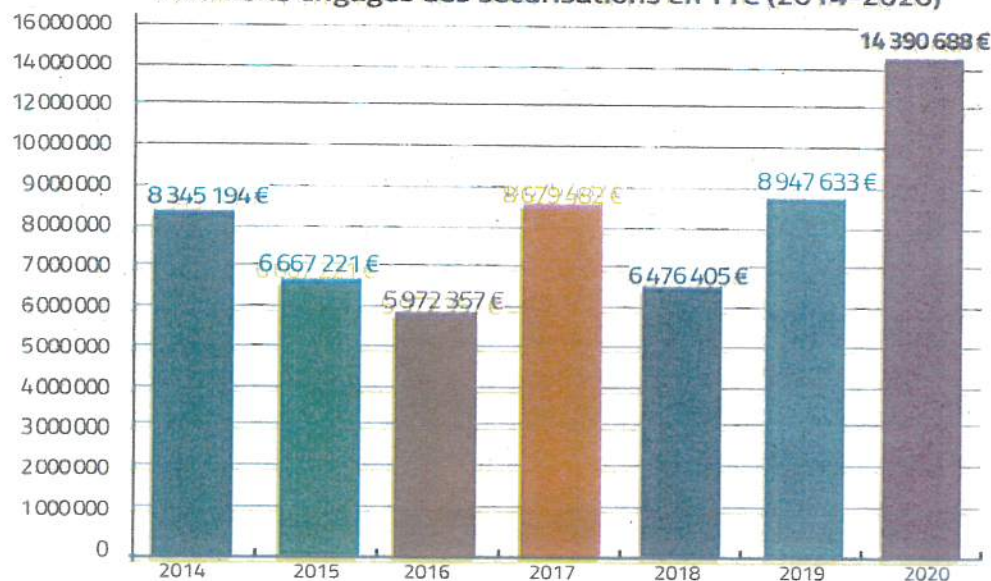
Les sécurisations

Le Département du Finistère est toujours aussi soumis aux aléas climatiques et les réseaux électriques en souffrent. De plus les réseaux électriques finistériens sont composés pour 23 % de fils nus (moyenne nationale de 8%), c'est pourquoi depuis plusieurs années, le SDEF mène une politique de travaux de sécurisation de plus en plus importante. En 2020 c'est 14.4 millions de travaux et 165 dossiers qui ont été pris en compte : cela représente une progression de l'investissement dédié à la sécurité des réseaux de 60%. Ces travaux représentent 31% des investissements réseaux du SDEF pour l'exercice 2020. C'est dans la plupart des cas l'ensemble du poste de distribution électrique qui est traité.

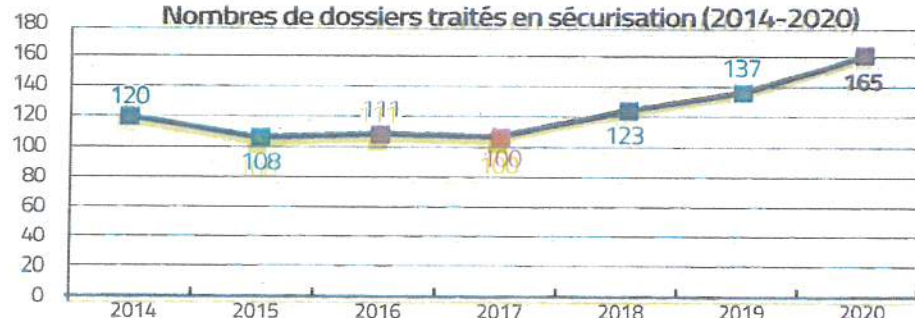
Les aménagements de réseaux

Comme toutes les années d'élections municipales, l'année 2020 a été bien plus calme du côté des travaux d'aménagements esthétiques. Les équipes nouvellement élues ont besoin d'un peu de temps pour déterminer les priorités du mandat à venir. 99 dossiers d'aménagements ont été commandés en 2020 pour un montant de travaux de 10.2 millions. Les travaux d'aménagement représentent 22% des engagements du SDEF sur les réseaux. Ils sont généralement coordonnés aux enfouissements des réseaux d'éclairage public et de télécommunications électroniques.

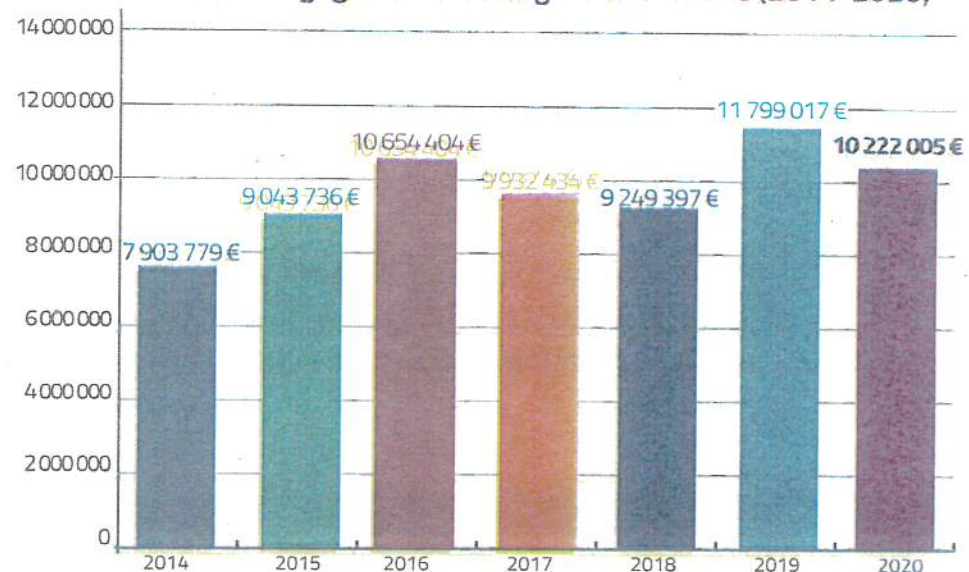
Montants engagés des sécurisations en TTC (2014-2020)



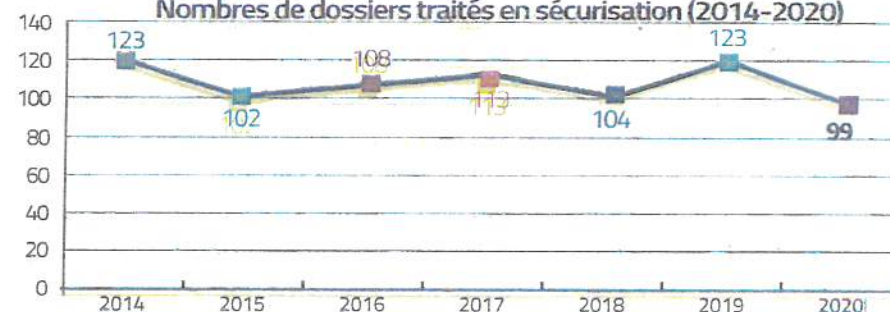
Nombres de dossiers traités en sécurisation (2014-2020)



Montants engagés des aménagements en TTC (2014-2020)



Nombres de dossiers traités en sécurisation (2014-2020)



LA COMPÉTENCE ÉLECTRIQUE

LE PATRIMOINE ET LES CLIENTS

LES CHIFFRES DE LA CONCESSION DU SDEF

35 postes sources

15 743 postes de transformation HTA/BT

11 699 km de réseau moyenne tension (HTA)

14 717 km de réseau basse tension (BT)

464 217 points de livraison

350 334 clients aux tarifs réglementés de vente (tarif bleu)

4 603 installations de production

LE CONTROLE DE CONCESSION

LE RAPPORT DE CONTRÔLE

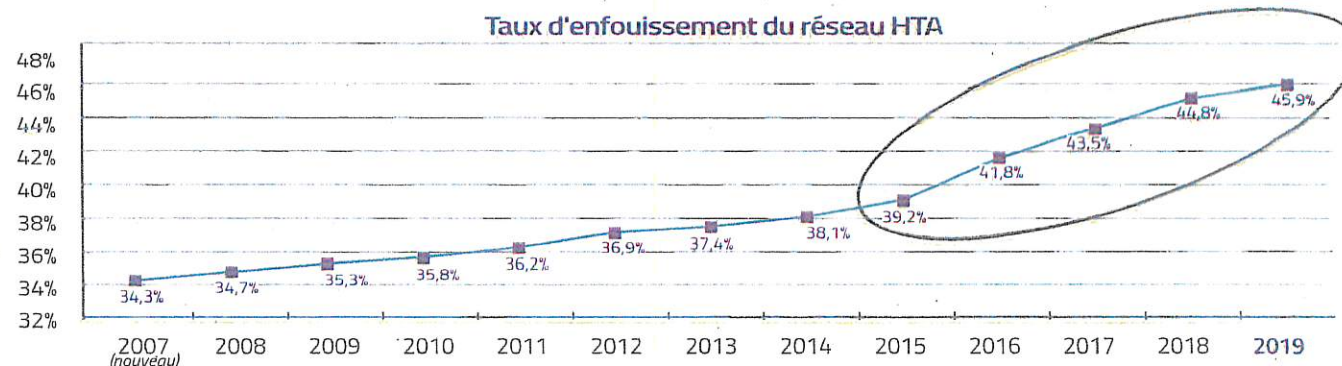
Le SDEF se doit, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE), de s'assurer de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires dans le cadre du contrat de concession. A ce titre, le syndicat établit un rapport présentant les différents axes de contrôle et les conclusions auxquelles il a abouti. Le rapport 2020 (sur exercice 2019) a été établi sur la base notamment du compte-rendu d'activités des concessionnaires remis le 29/05/2020 et de l'ensemble des fichiers de contrôles remis dans les mois à suivre. En revanche, ce rapport s'appuie encore sur l'ancien contrat unique avec les concessionnaires Enedis et EDF. Les contrats « îles du Ponant » et « continental » n'étant entrés en vigueur que le 6 mars 2020.

Ce rapport de contrôle, dont certaines thématiques sont reprises ci-après, est téléchargeable dans son intégralité sur le site www.sdef.fr.

LE SUIVI DU PATRIMOINE

La moyenne tension - taux de souterrain

A fin 2019, sur les 11 699 km de réseau HTA, 45,9% sont en souterrain. Il s'avère que ce taux a connu une progression beaucoup plus marquée depuis l'entrée du PEIM dans sa phase opérationnelle.



Mais, même si ce taux est supérieur de 2 points à la moyenne des territoires de densité similaire, il demeure insuffisant. En effet, le département étant bordé par la mer, il est très exposé aux aléas climatiques. Dans les faits, pour désensibiliser le réseau, Enedis doit donc poursuivre sa politique d'enfouissement HTA, en association avec d'autres mesures (OMT, PDV, élagage/abattage renforcé...).

C'est tout l'objet du SDI et du 1^{er} PPI (2020-2023) du nouveau contrat de concession continental avec respectivement un objectif de 450 km de réseaux HTA identifiés PAC sécurisés par enfouissement à échéance de 30 ans et 120 km sur les 4 prochaines années. Le taux de souterrain doit augmenter d'au moins 3,8 points sur la durée du contrat et d'un point d'ici à 2023.

La moyenne tension - prolongation de la durée de vie (PDV)

La PDV consiste à remettre à niveau des tronçons entiers de réseau HTA aérien en remplaçant des accessoires identifiés comme usés, lors d'un diagnostic de terrain (hélicoptère, drone, voire visite à pied). Certains critères supplémentaires sont nécessaires : âge > 25 ans + coûts travaux/ml > 5 € + coût total travaux < 70% du coût renouvellement intégral + pérennité des tronçons concernés /à schéma directeur HTA.

Le concessionnaire prolonge alors la durée de vie comptable des tronçons aériens ainsi traités de 15 ans, durée supplémentaire à comparer aux 40 ans initiaux.

Sur la concession du SDEF, Enedis réalise des opérations de PDV depuis 2013. Sur la période 2013-2019, le concessionnaire a traité ainsi 12% du réseau aérien HTA (753 km), auxquels s'ajoutent 4% (soit 225 km), qui n'ont fait l'objet que d'une maintenance légère ayant été jugés suffisamment fiables au moment des repérages de terrain, mais dont la durée comptable a été tout de même prolongée dans les mêmes proportions.

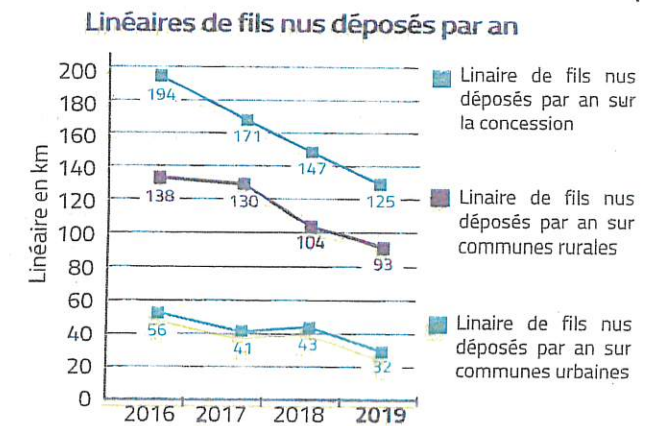
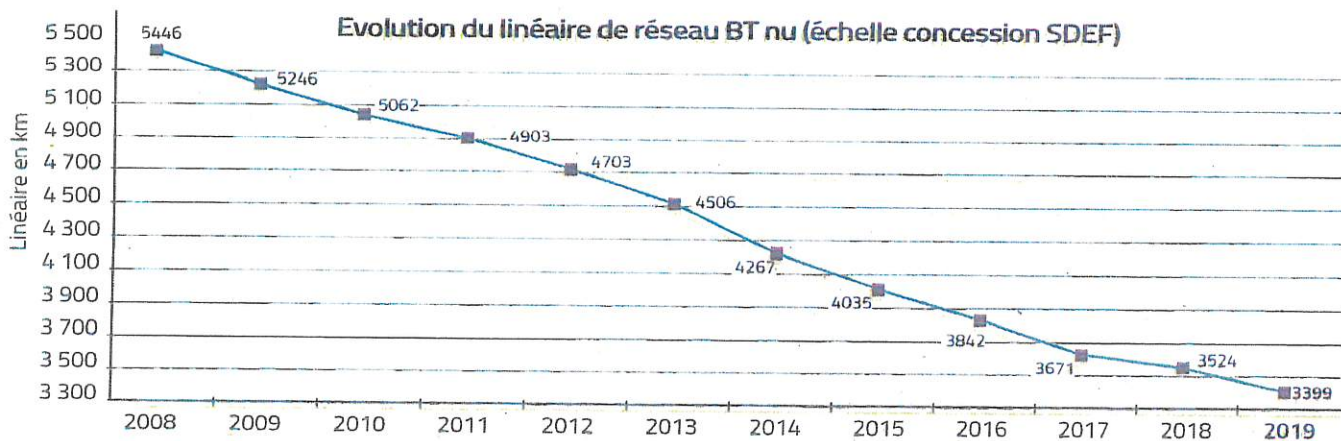
Dans les faits, le SDEF n'est pas opposé à cette pratique visant à pérenniser/rentabiliser les ouvrages existants au maximum via le recours à une maintenance légère ou lourde et a même contractualisé en ce sens dans le SDI et le 1^{er} PPI. Mais il restera vigilant à ce que cela ne se fasse pas au détriment de la qualité de fourniture. Il souhaite que via la remise annuelle systématique d'un reporting précis de la localisation des tronçons diagnostiqués/traités et des incidents survenus, une totale transparence soit assurée sur le niveau réel de fiabilité des tronçons ainsi traités « lourdement » ou « de manière plus légère ».



Visite par le SDEF du chantier PDV de Gourlizon qui a eu lieu les 13 et 14 octobre 2020

La basse tension – linéaire de fils nus :

A fin 2019, sur les 14 717 km de réseau BT, 41,4% sont en souterrain et 35,5% en torsadé. Il reste ainsi encore 3 399 km de fils nus. Même si ce chiffre continue de diminuer d'année en année, on constate un ralentissement dans sa décroissance. Mais au vu de la répartition par territoire urbain/rural, il apparaît que cette diminution des cadences de dépose touche les 2 MOA Enedis et SDEF.

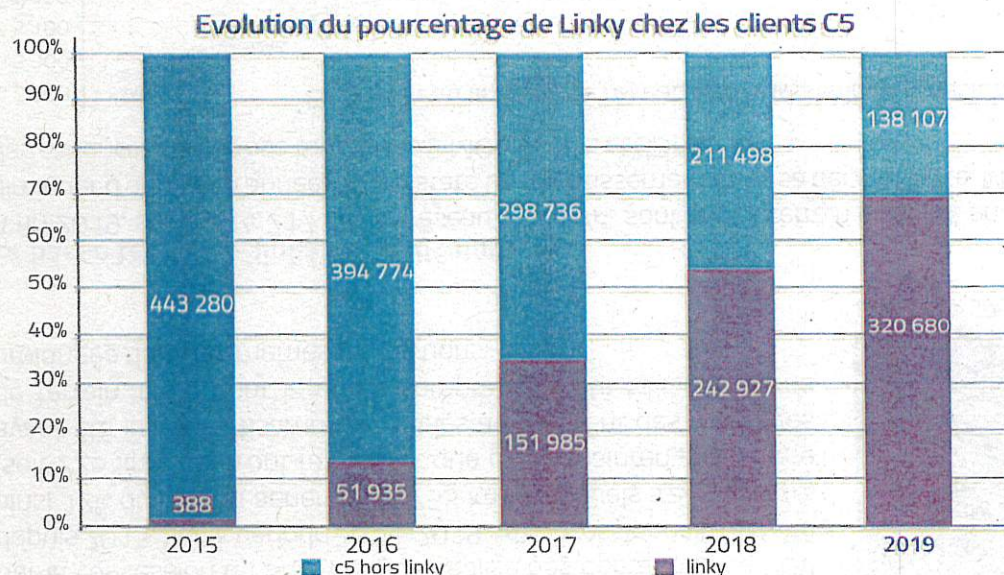


L'AVANCÉE DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

A fin 2019, la concession compte au total 464 217 clients consommateurs (HTA ou BT) et donc autant de compteurs. Parmi eux, 458 787 sont des clients C5 (clients BT Ps ≤ 36 kVA) donc éligibles à la pose d'un compteur Linky.

A cette même date, à savoir 4 ans après le démarrage du déploiement de ce compteur communicant et à 2 ans de l'échéance de ce déploiement, ce sont 320 680 clients qui sont équipés d'un Linky, soit près de 70% des éligibles.

Ce sont presque autant de compteurs Linky (319 429) qui ont pu être immobilisés/valorisés avant la fin d'exercice



On précisera également que sur l'ensemble des compteurs Linky posés à fin 2019, 303 323 (soit près de 95%) sont ouverts à tous les services « Linky ». Pour autant, seuls 23 604 comptes clients ont été activés depuis le début du déploiement (dont 11 062 sur 2019), ce qui ne représente que 7,8% des compteurs ainsi « ouverts » et ce ne sont pas les 3 822 comptes en attente d'activation par les clients qui viennent relativiser cette trop faible proportion. Comme déjà souligné sur les précédents exercices, une communication plus massive d'Enedis à destination des clients C5 serait nécessaire pour que ces derniers s'approprient vraiment les nouveaux outils mis à leur disposition grâce aux compteurs Linky via leur compte clients.

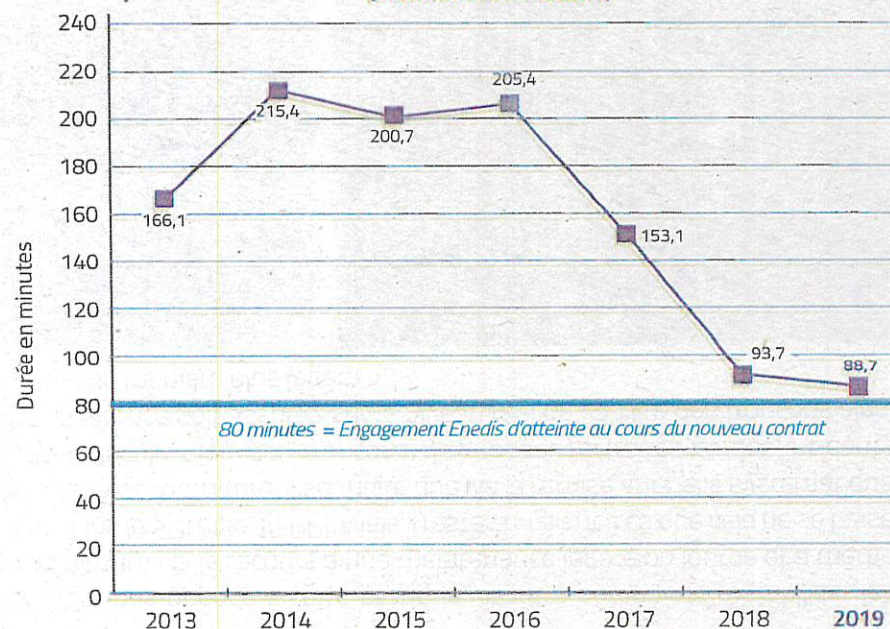
LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE

Le critère B HIX hors RTE correspond au critère B (à savoir la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures) auquel on retranche les coupures en lien avec des événements exceptionnels et ceux ayant pour cause des infrastructures relevant du réseau de transport (RTE).

Ce critère est l'indicateur « continuité de fourniture » pris en référence dans le SDI du nouveau contrat de concession continental du SDEF. L'engagement d'Enedis dans ce document est en effet de parvenir, au plus tard d'ici 2050, à un critère B HIX hors RTE moyenné sur 4 ans glissants inférieur à 80 minutes.

On notera que les moyennes glissantes de 2018 et 2019 sont déjà relativement proches de cet objectif mais sur la base d'une succession d'années relativement calmes du point de vue climatique (exception faite de 2017 avec la tempête Zeus). Ce critère sera donc particulièrement suivi par le SDEF dans les prochaines années.

Evolution du critère B HIX hors RTE moyenné sur 4 ans glissants (échelle concession)

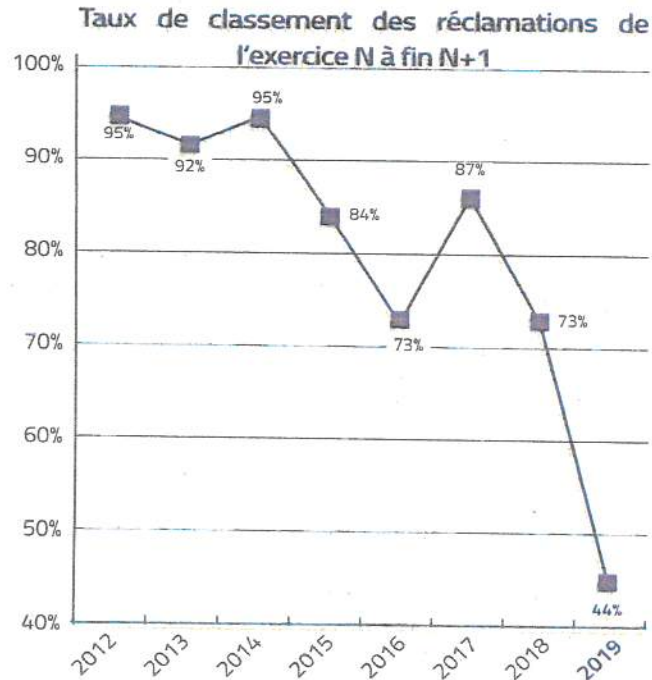
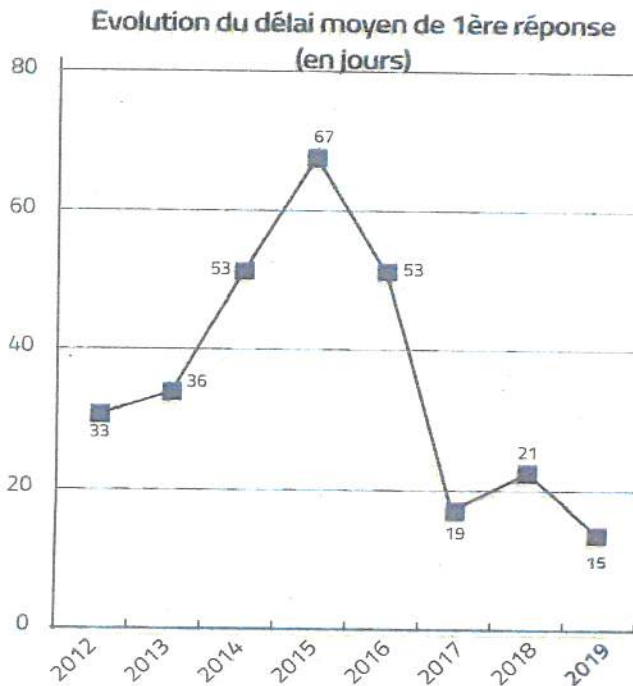


LE RÔLE DE MÉDIATION ET D'EXPERTISE DU SDEF

Le suivi des réclamations :

Le nombre de sollicitations du SDEF reste très fluctuant d'une année sur l'autre. Il est en baisse en 2019 par rapport à 2018, avec 79 saisines contre 107 l'année précédente. Les sujets les plus récurrents de ces saisines sont, en 2019, la sécurité - hors dangers graves et imminents relevant du CAD - avec une proportion de 37% et l'entretien insuffisant pour également 37%.

Le délai moyen de 1^{ère} réponse d'Enedis s'améliore nettement depuis 2017 et atteint même en 2019 les 15 jours. En revanche, le taux de classement à fin N+1 connaît une très forte dégradation depuis 2 exercices, particulièrement accentuée en 2019 avec une perte de 29 points en un an.



Depuis octobre 2020, une reprise en main profonde du dispositif de réponses aux réclamations est en cours au sein des services d'Enedis avec une volonté affichée de traiter de manière efficace et diligente le flux, mais aussi le stock, en apportant même des réponses aux réclamations non classées des exercices les plus anciens. Pour ce faire, le concessionnaire a décidé de travailler par typologie : support/hauteur/élagage/coffret/EP/réseau. Depuis, le syndicat est destinataire d'un plus grand nombre de réponses de classement qu'à l'accoutumée, mais il attendra les résultats consolidés des réclamations 2020 pour juger de l'efficacité de cette nouvelle organisation.

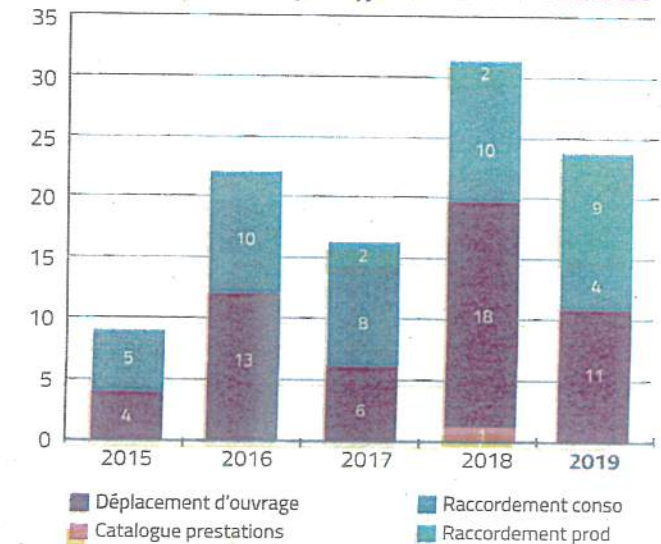
Le suivi des réclamations :

Parallèlement au suivi des réclamations et dans le prolongement des audits spécifiques que le SDEF est amené à réaliser, notamment sur les prestations de raccordement ou de déplacement d'ouvrage, le syndicat est régulièrement sollicité par des communes ou particuliers, souhaitant bénéficier de son expertise.

En 2019, suite à des demandes d'élus ou de clients, le syndicat a ainsi étudié de manière approfondie 24 prestations pré-chiffrées ou chiffrées par Enedis pour compte de tiers.

Sur 5 dossiers, le SDEF ne partageait pas la position du concessionnaire. Après être intervenu auprès de lui, le syndicat a obtenu une révision des modalités financières, représentant au global une économie générée par les demandeurs de plus de 67 000 €.

Nombre et répartition par type des dossiers audités



LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE, DONNÉES ET CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG est un outil essentiel dans la connaissance et l'analyse du territoire des collectivités. Il joue un rôle central dans la conduite des opérations et des missions mises en œuvre par tous les services en étant régulièrement alimenté avec leurs données (plans de récolements, données métiers, fonds de plans, etc.). Le support SIG permet ainsi d'avoir une connaissance précise et actualisée de l'ensemble des réseaux gérés par le SDEF en offrant des informations détaillées du patrimoine (données attributaires) et en facilitant ainsi le pilotage des actions menées sur le territoire.

En 2020 le SDEF a fait évoluer sa plateforme SIG vers une solution ArcOpole Builder/ArcOpole PRO, développée par ESRI. Ce nouveau socle technique permet de satisfaire les besoins du SDEF pour la production de données, l'analyse spatiale, l'édition cartographique et la diffusion web d'informations géographiques. De nombreuses données y sont publiées : réseaux électriques (moyenne et basse tension), réseaux de communications électroniques, réseau d'éclairage public, bornes de recharge pour véhicules électriques, cadastre, zonages ABF, orthophotographie, etc.

En donnant accès aux données, le SIG constitue un véritable outil d'aide à la décision indispensable pour les études de travaux.

Depuis 2014, le SDEF est également doté du logiciel métier MUSE permettant la gestion de la maintenance de l'éclairage public pour les communes ayant transféré leurs compétences pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements et d'exploitation / maintenance. Les données de communications électroniques, également intégrées au logiciel, sont disponibles sur l'ensemble du territoire.

Le SIG du SDEF assure ainsi quatre missions essentielles : la sécurisation (par le contrôle des plans de récolement et en permettant de répondre aux DT/DICT), l'optimisation financière (en permettant de mieux connaître les réseaux et donc de rationaliser les interventions), l'aide à la décision pour les projets engagés (PCRS, IoT, communications électroniques, énergie...), l'information et la communication (en permettant de visualiser les données produites par le SDEF).

LE CADASTRE SOLAIRE



Dans le cadre de son action en faveur de la transition énergétique et climatique et pour accompagner les communes et EPCI finistériens, le SDEF a réalisé un cadastre solaire sur l'ensemble du Finistère, à l'exception de Brest Métropole et de Quimper Bretagne Occidentale, déjà dotés de tels outils.

Véritable outil d'information, d'aide à la décision et de sensibilisation pour les acteurs du territoire, le cadastre solaire permet d'initier des démarches concrètes pour développer la production d'énergie renouvelable d'origine solaire en repérant le potentiel existant. Ce projet a été mené avec l'appui technique du LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essais) en partenariat avec Ad'Missions.

Depuis la fin 2020, le cadastre solaire est mis à disposition des collectivités via la plateforme cartographique du SDEF. Il est ainsi possible de visualiser facilement le potentiel des toitures et d'évaluer la pertinence d'une installation photovoltaïque à l'échelle d'une commune ou de l'intercommunalité.

Pour aider les collectivités à mener leurs projets de développement photovoltaïque, le SDEF les accompagne dans leurs démarches.

LES CHIFFRES CLÉS EN 2020

Eclairage public

2 580 KM

de réseaux dont le SDEF assure l'exploitation / maintenance

206 communes

intégrés dans le SIG soit 75 181 points lumineux et 3510 armoires de commandes.

Intégration de données de 5 NOUVEAUX EPCI

ayant transféré l'exploitation / maintenance soit 70 armoires, 1 029 points lumineux et 35 km de réseau

Communications électroniques

de réseaux cartographiés,

235 KM

dont le SDEF est exploitant (option A)

Infrastructure de recharge de véhicules électriques

211 bornes de recharge pour véhicules électriques localisées

DT-DICT ET GÉORÉFÉRENCIEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux effectués à proximité des canalisations constituent les causes les plus fréquentes de leurs détériorations. La réforme anti-endommagement, de 2012 vise à éviter les dommages parfois dramatiques causés dans le cadre des travaux de voirie.

Elle implique, pour les exploitants de réseaux sensibles, de fournir une cartographie de leurs ouvrages sur une plateforme mutualisée au niveau national : le Guichet Unique (www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr)

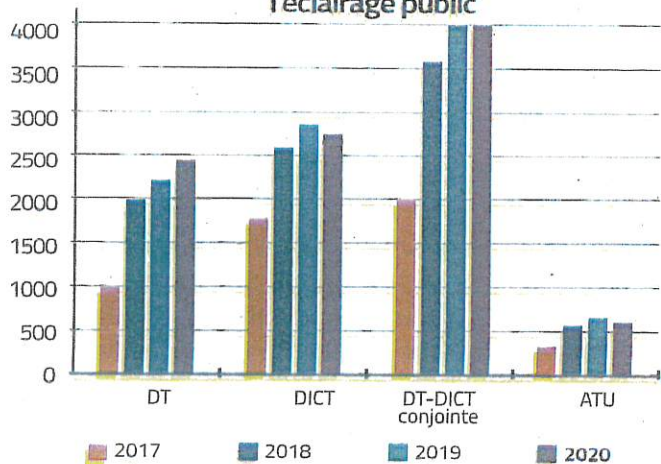
De leur côté, les maîtres d'ouvrages et les exécutants de travaux ont l'obligation de consulter le guichet unique préalablement à l'envoi d'une DT (déclaration de travaux), d'une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) et d'ATU (avis de travaux urgents).

RÉPONSES AUX DT-DICT

Eclairage public

En tant qu'exploitant de réseaux, le SDEF assure le traitement des réponses aux DT/DICT/ATU conformément à la réglementation en vigueur pour le réseau et les ouvrages d'éclairage public pour le compte des communes adhérentes (206 communes en 2020). Depuis 2017 le nombre de demandes est passé de 5 111 à 10 062. Durant le confinement du printemps 2020 et l'arrêt des entreprises, le nombre de demandes a, logiquement chuté.

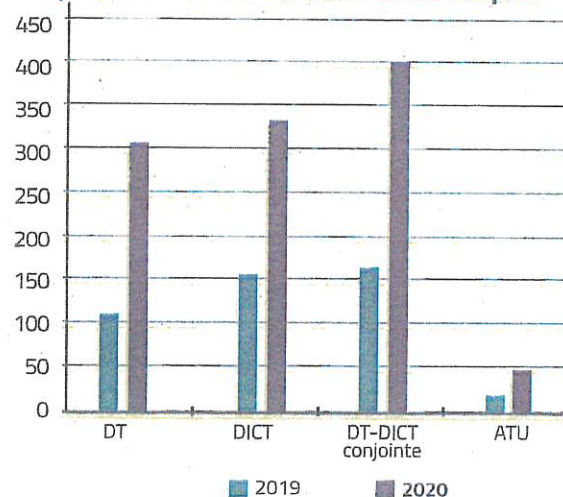
Evolution des demandes de DT-DICT pour l'éclairage public



Communications électroniques

Le SDEF réalise les DT-DICT pour les réseaux ayant fait l'objet d'un enfouissement coordonné sur 235 km de réseaux de communications électroniques répartis sur 165 communes. 1086 demandes ont été faites en 2020.

Evolution des demandes de DT-DICT pour les communications électroniques



11 148 réponses aux demandes en 2020

	DT	DICT	DT-DICT conjointe	ATU	Autres
EP*	2 413	2 413	4 318	628	3
CE**	305	335	402	44	0
Total	11 148				

*EP = éclairage public

**CE = communications électroniques

GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin d'avoir une cartographie plus précise des réseaux d'éclairage public, et de suivre l'évolution de la réforme « Anti-endommagement », les exploitants de réseaux doivent répondre aux DT en classe A. Ce niveau de précision doit être atteint depuis 2020 pour les communes classées par l'INSEE en unités urbaines. Dans ce cadre, et malgré le contexte lié à la pandémie, le SDEF a détecté près de 280 km de réseaux enterrés sur 19 communes. Pour les 144 communes hors unités urbaines l'échéance est prévue pour janvier 2026. Sur ces communes, le linéaire total à détecter est aujourd'hui proche de 810 km.

A terme, le SDEF aura détecté et géoréférencé près de 1 760 km de réseaux d'éclairage public en classe A.

PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

UN FOND DE PLAN MUTUALISÉ POUR FAIRE FIGURER TOUS LES RÉSEAUX

Mis en œuvre dans le cadre de la réforme « anti-endommagement des réseaux » de 2012, le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) sera, dès 2026, le fond de plan de référence de tous les gestionnaires de réseaux pour répondre aux DT-DICT. Le PCRS est une représentation graphique en 2D d'une partie du territoire (Plan), fournissant une description des limites apparentes de la voirie (Corps de Rue) et fournissant le relevé d'un nombre limité d'objets (Simplifié).

La création et la mise à jour du référentiel finistérien s'inscrit dans une démarche partenariale regroupant le SDEF (qui s'est positionné dès 2017) ENEDIS, GRDF et la majorité des EPCI du département.

La stratégie retenue vise à réaliser le référentiel à partir d'une cartographie qui permet de produire une orthovoirie (Orthophotoplan représentant le corps de rue à partir du nuage de points) sur les 25 000 km de voirie et complétée sur les bourgs et centres-villes par la vectorisation des éléments du corps de rue, conformément aux prescriptions du centre national de l'information géographique (CNIG).



Cette méthode de levé permet également de proposer une application de navigation en 3D dans la vue immersive (photo à 360° de toute la voirie) pour répondre aux besoins existants ou futurs dans les domaines de la voirie, de la gestion patrimoniale ou la représentation du territoire en 3D



BILAN DE LA PREMIERE ANNÉE :

Le premier semestre 2020, marqué par le confinement strict, a eu un fort impact sur la réalisation des levés après un hiver pluvieux. Cette période a cependant permis la montée en compétence sur les phases d'acquisition et de traitement de la donnée. L'équipe, renforcée par 2 techniciens, a permis d'augmenter progressivement le rythme de production, dont l'objectif est fixé à 5000 km / an d'ici 2026. Fin 2020, un peu plus de 3000 km de voirie avaient été acquis.

Le partenariat engagé en 2019 avec les gestionnaires de réseaux, le Département et les EPCI s'est poursuivi en 2020 : la convention cadre et les conventions spécifiques précisant les conditions de partenariat ont été approuvées et signées par ENEDIS, GRDF ainsi que 16 EPCI et les communes de Ouessant et Sein.



A RETENIR EN 2020

- Recrutement de 2 techniciens géomètres topographes
- Formations et montée en compétence des agents
- Rencontre avec l'ensemble des partenaires du projet pour valider le calendrier et les modalités techniques
- Relevé de 3000 km de voirie avec une interruption entre le 16 mars et le 11 mai 2020
- Attribution du marché de vectorisation (110 km de voirie vectorisés à fin 2020)



L'ASSISTANCE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

LA MISSION D'ASSISTANCE CONSEIL

Suite à la disparition de l'ATESAT en 2014 et pour accompagner ses adhérents dans leurs projets, le SDEF assure une mission d'assistance administrative, juridique et technique dans les domaines de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable, de l'entretien de voiries et des aménagements. Cette compétence optionnelle s'appuie sur l'article L 5721-9 du CGCT qui prévoit que les services d'un syndicat mixte peuvent être tout ou partie mis à disposition de ses collectivités membres pour l'exercice de leurs compétences. Le SDEF intervient alors par le biais d'une convention de mise à disposition de service et d'annexes financières propres à chaque projet.

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Voirie et aménagement :

- **9 communes** accompagnées dans la préparation d'un accord cadre à bon de commande pour l'entretien et la rénovation de voiries communales (budget cumulé de 915 000 € HT).
- **1 commune** accompagnée dans le cadre de marchés de travaux pour l'aménagement de corps de rue (budget de 425 000 € HT)

Réseaux humides :

- **2 EPCI** accompagnés sur des marchés de renouvellement / extension de réseaux de distribution d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et d'assainissement des eaux pluviales (budget cumulé – 200 000 € HT).

Création des stations gaz naturel véhicules (GNV) :

- **Suivi, coordination et planification globale du chantier de la station GNV de Saint-Martin-des-Champs** (lots GC/VRD, électricité, canalisations gaz et équipements) pour un montant total de 1 364 K€ (part travaux : 678 K€ - part équipements : 686 K€) ouverte depuis avril 2021.

Au total, sur l'année 2020, tous programmes confondus, 11 collectivités ont bénéficié des services proposés par l'assistance / conseil.

ZOOM SUR LA COMMUNE DE ROSPORDEN (Rue de Renanguip)

Le SDEF a accompagné la commune de Rosporden, tout au long de l'opération d'aménagement de la rue de Renanguip en apportant son expertise dans les domaines des réseaux humides et de la voirie, en parallèle des travaux d'effacement des réseaux aériens et d'optimisation de l'éclairage public.

Située en entrée d'agglomération, sur un secteur en développement, le projet se caractérisait par un profil routier prononcé.

Les objectifs consistaient à améliorer l'esthétique de l'entrée d'agglomération, créer des passages piétons accessibles et sécurisés, limiter la vitesse et reprendre le réseau d'assainissement des eaux pluviales. Pour répondre aux objectifs de réduction de la vitesse et de sécurisation, des dispositifs type chicanes et écluses ont été mis en œuvre.



Les principales particularités de cette opération étaient les suivantes :

- Profil de voirie propice aux vitesses élevées.
- Trafic poids lourd important (proximité d'une école de conduite poids lourds),
- Bâti existant situé en contrebas de la bande de roulement imposant une réflexion sur la collecte des eaux de ruissellement,
- Maintien de la circulation ainsi que des accès aux habitations des riverains.

Dans le cadre de cet aménagement, les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux préparatoires (Installation de chantier - études d'exécution - démolitions - terrassements). Coût : 40 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux pluviales. Coût des travaux : 154 000 € H.T.
- Travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques. Coût des travaux : 106 000 € H.T.
- Bordures et caniveaux. Coût des travaux : 47 000 € H.T.
- Travaux de voirie comprenant structure, bande de roulement. Coût des travaux : 169 000 € H.T.
- Signalisation horizontale et verticale. Coût des travaux : 22 000 € H.T.

Coût total des travaux d'aménagement 538 000 € H.T. soit 645 600 € T.T.C.

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'HABITATION

Les opérateurs privés déploient des réseaux en fibre optique principalement dans les grandes villes. En dehors de ces secteurs, c'est le syndicat mixte MEGALIS Bretagne, qui déploie un réseau d'initiative publique (RIP) dans le cadre du Projet Bretagne Très Haut Débit. Le SDEF a conclu un partenariat avec Mégalis avec à la clé une mise à disposition de personnels.

Phase 1

FTTH Tranche 1 : Terminée, 18 366 lignes | 7 plaques
FTTH tranche 2 : En cours de réception, 58 800 lignes

Phase 2

Collaboration SDEF / MEGALIS

4 agents du SDEF affectés à 60/90%

Phase réalisée par le groupement Axione/Bouygues

De 2019 à 2023: 130 000 prises réparties sur 324 armoires, 143 zones d'étude.

Etudes en deux temps

PRO: Principe de desserte, position des armoires et le contour de la zone. 57 visa PRO ont été produits sur 34 zones d'étude. 20 ont été validés, 3 sans observation, 17 avec remarques et 37 refusés.

EXE: Rentre dans le détail, jusqu'au cheminement du raccordement de chaque logement. 1 étude validée sur les 7 déposées.

Fin 2020, 75 armoires posées et 24 ouvertures de chantier en distribution

En complément au FttH, 58 montées en débit ont débutées avec un autre marché détenu par l'entreprise Circet pour une mise en service prévue en 2021.

Le réseau THD en cours de déploiement s'appuie sur la technologie en fibre optique. C'est donc un nouveau réseau qui doit être construit partant du central optique jusqu'au point de branchement. Ce déploiement massif se fait le plus souvent dans des infrastructures existantes : souterraines ou aériennes. Cependant, il faut aussi créer les infrastructures quand elles sont inexistantes ou inutilisables (cas des câbles téléphoniques parfois en pleine terre). Sur le segment dit de transport (entre le central optique et l'armoire de rue) le souterrain sera systématique. En distribution la plantation de poteaux sera privilégiée car plus rapide et moins coûteuse.

ENFOUISSEMENTS COORDONNÉS DE RÉSEAUX

Le SDEF a réalisé 99 enfouissements de réseau électrique en 2020, et tous ont été coordonnés avec les réseaux de communications électroniques. Le montant des commandes correspondant à la pose d'infrastructures com élec (principalement chambres et fourreaux) est proche de 3 651 000 € TTC

La collectivité a souvent l'opportunité de conserver la propriété de l'infrastructure, nous parlons alors d'option A. Cette dernière est financièrement plus intéressante car elle génère une recette de participation au terrassement et une de location annuelle. La gestion de ces infrastructures est assurée par le SDEF.

Participation de l'opérateur sur les options A

Pour les chantiers terminés en 2020, la participation de l'opérateur historique au terrassement s'élève à 94 700 €.

La location des fourreaux sur ces mêmes chantiers sera de 11 000 € annuel en année pleine (5 900 € en 2020 au prorata temporis de la mise à disposition)

Depuis que l'option A est possible, le reversement aux communes l'ayant choisi s'élève à 500 000 € dont 42 700 € au titre des dossiers réalisés en 2020.

Lotissements et zones d'activités, projets communaux et inter-communaux

Dans les opérations d'urbanisme engagées par les collectivités, le SDEF intervient au titre de l'électrification en sa qualité de Maître d'ouvrage. Le syndicat propose alors de gérer la réalisation du génie civil des communications électroniques. La plupart du temps, les tranchées sont communes avec la basse tension et l'éclairage public.

La prestation que propose le SDEF pour les communications électroniques est complémentaire à sa mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Il n'y a donc pas de facturation complémentaire sur la réalisation de l'infrastructure télécom.

En 2020, 17 dossiers ont été amenés à terme sur le territoire de 16 communes. La mission assurée par le SDEF sur ces dossiers est complète, allant de la demande du point de raccordement sur le réseau opérateur (PAR) à la réception des travaux et levées de réserves si besoin.

INTERNET DES OBJETS (IOT)

LÈ SERVICE FINISTÈRE SMART CONNECT

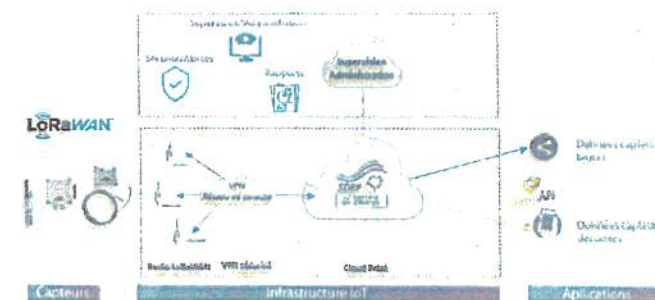
Le Finistère Smart Connect propose de mettre à disposition des collectivités adhérentes au SDEF un service permettant de disposer à moindre coût, d'outils pour maîtriser et piloter la mise en œuvre de leurs politiques publiques dans les domaines de l'efficacité énergétique et financière appliqués aux services publics en réseaux, mais aussi dans le domaine de la relation au citoyen.

Les données publiques étant de plus en plus nombreuses, il y a un enjeu de souveraineté vis-à-vis de celles-ci.

Pour en garantir la maîtrise, le SDEF s'est doté de l'ensemble des infrastructures nécessaires à leur exploitation. Des serveurs et plateformes jusqu'aux applications, en passant par les bases de données et le réseau bas débit LoRa (par lequel les données transitent depuis les capteurs).

En stockant ces données sur un serveur physique propriétaire à Rennes (Bretagne Telecom) et en apportant des solutions de sécurité face au risque cyber, le SDEF propose un outil mutualisé au service de ses compétences et de celles de ses adhérents.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE



BILAN DE L'ANNEE 2020

Le SDEF a lancé début 2020 la phase d'étude et de conception concernant les infrastructures et plateformes de calcul, de stockage, de cœur de réseaux et des applications logicielles. Celles-ci ont été menées par le groupement titulaire du marché (Eiffage, Sensing Vision, Qwant et Dolmen). Parallèlement les études radio et d'implantation des capteurs, à l'échelle du Finistère ont été engagées afin d'assurer le déploiement du projet sur le secteur « pilotes » de la Communauté Communes du Pays d'Iroise, de l'Île d'Ouessant et sur les communes de Plouguin, Saint-Pabu, Coat-Méal et Bourg-Blanc.

Malgré la crise sanitaire, les déploiements ont été engagés en juin 2020 pour se terminer en novembre. Les travaux menés, se composent de 3 briques techniques :

- l'infrastructure réseau et les applications logicielles,
- le réseau LoRaWAN
- les capteurs

L'infrastructure de cœur de réseau, les équipements de calcul, de stockage et de sauvegarde ainsi que les solutions de cybersécurité et logiciels sont opérationnels.

La plateforme Finistère Smart Connect est structurée en deux parties. L'une pour centraliser les applications métiers, l'autre pour les outils d'administration. Les applications métiers sont accessibles depuis cette plateforme et permettent de centraliser, traiter et synthétiser l'ensemble des données de chaque service. (Gestion eau, déchets, bâtiments, éclairage public, accès portail de communication).

L'étude radio a été réalisée à l'échelle du Finistère et les antennes sur les secteurs pilotes fonctionnent. L'ensemble des conventions d'occupation du domaine public ont été validées par le SDEF et les communes ou EPCI propriétaires des châteaux d'eau et bâtiments publics les accueillant.

24 sites sont équipés (16 sur la CCPI, 4 sur Ouessant et 4 sur la CCPA). Ils ont été retenus de façon à avoir une couverture du réseau dans ces secteurs et de bénéficier d'une redondance, afin d'optimiser la qualité du réseau radio LoRa. Le déploiement de 1321 capteurs IOT est désormais majoritairement achevée.



LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

UNE COMPÉTENCE À LA CARTE

L'éclairage public est une compétence à la carte proposée par le SDEF, et librement choisie par ses adhérents. La compétence est composée des deux activités :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux,
- La maintenance et l'exploitation des installations

Au 31 décembre 2020, le SDEF exerçait :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements sur 24 communes
- La maîtrise d'ouvrage et la maintenance de l'éclairage public pour 206 communes et 5 EPCI, représentant 75 369 points lumineux et 3 500 armoires de commande en exploitation

Près de 7 millions d'euros TTC ont été investis sur le patrimoine des communes en 2020.

Evolution de la compétence entretien éclairage public depuis 2014 (*=points lumineux)

Année de transfert	Nb de communes/EPCI	Nombre de pl*	Somme des pl*
2014	30	11 703	48 872
2015	23	11 646	60 518
2016	8	4 671	65 189
2017	6	3 305	68 494
2018	5	2 670	71 164
2019	10	2 753	73 917
2020	8	1 452	75 369

COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC DES COMMUNES

au 31 décembre 2020



COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC DES EPCI

au 31 décembre 2020



LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

Le SDEF apporte, à la réalisation de travaux «éclairage public», l'ensemble de ces compétences (électrique, matériels, photométriques, SIG,...) assurant un service complet et transversal.

Nombre de dossiers d'éclairage public en investissement traités par le SDEF

2016	2017	2018	2019	2020
637	736	759	694	493

Montant des investissements en éclairage public

2016	2017	2018	2019	2020
7 904 513 €	9 291 064 €	12 118 279 €	9 883 919 €	6 982 889 €

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT

Aménagement de la place de la mairie de Pluguffan



Lors de l'aménagement du parvis de la mairie de Pluguffan, le SDEF a proposé à la commune de réaliser une mise en lumière de la façade de l'ancien bâtiment. Cette mise en lumière réalisée par trois projecteurs encastrés dans le sol est en éclairage blanc. Pour des périodes ou événements exceptionnels, un éclairage coloré est également configuré. L'aménagement a également permis de rénover l'éclairage existant près du bâtiment et d'éclairer le parvis de la mairie.

Coût des travaux HT : 61 400 euros

LA MAINTENANCE DU SDEF

- Maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux (40 000 en 2020 soit la moitié du parc)
- Remplacement systématique des sources lumineuses,
- Entretien curatif en cas de panne,
- Etat des lieux cartographié du patrimoine,
- Rapport annuel d'exploitation comprenant des préconisations d'investissement.

La maintenance préventive

La maintenance préventive du parc d'éclairage public consiste à réaliser tous les deux ans, le nettoyage, le contrôle électrique et le remplacement des lampes à décharge.

La maintenance curative

Les interventions dans ce cadre portent essentiellement sur le remplacement des lampes et des organes de protection électrique.

Les déclarations de pannes se font par la commune via le logiciel MUSE accessible sur le site internet du SDEF.

L'intervention de dépannage est réalisée sous un délai maximum de 3 jours pour un foyer isolé, 24 heures dans le cas d'une panne d'un ensemble de foyers ou 4 heures en cas d'intervention présentant un danger.

8 309 pannes traitées via le logiciel MUSE
entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020

Défaut mécanique	722
Problème électrique, y compris sur armoire	490
Défaut d'allumage et d'extinction des armoires	1 038
Lampe ou appareillage en panne	4 198
Mise en sécurité	69
Modification d'horaires	1 281
Vérification de fonctionnement	438
Rien à signaler	73

La gestion des réponses aux DT et DICT en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public

En tant qu'exploitant du réseau d'éclairage pour le compte des communes adhérentes, le SDEF assure le traitement des réponses au DT (déclaration de travaux) et DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) relatives à ce réseau, conformément à la réglementation en vigueur.

	DT	DICT	DT-DICT conjointe	ATU	Autre
EP	2413	2700	4318	628	3
Total	10 062				

Le rapport annuel

Il comprend une synthèse du patrimoine de la commune (type de lampes, type de luminaires, etc), le détail des interventions effectuées sur la commune, un récapitulatif de l'état des installations, une analyse des consommations d'électricité sur les trois dernières années et une analyse des puissances souscrites.

LE LOGICIEL MUSE

En octobre 2014, le SDEF a mis en service un logiciel d'éclairage public de GMAO (*gestion de la maintenance assistée par ordinateur*). Une application de ce logiciel est destinée à l'attention des communes ayant transféré la compétence « entretien et maintenance éclairage public »

Cette application permet notamment aux communes de :

- Déclarer les pannes d'éclairage public,
- Suivre l'état d'avancement des dépannages et consulter le rapport des entreprises suite aux interventions,
- Consulter leur cartographie et la base de données, localiser les armoires et les points lumineux.

Pour toute question, contactez le service éclairage public au 02.98.10.36.36 ou par email: contact@sdef.fr

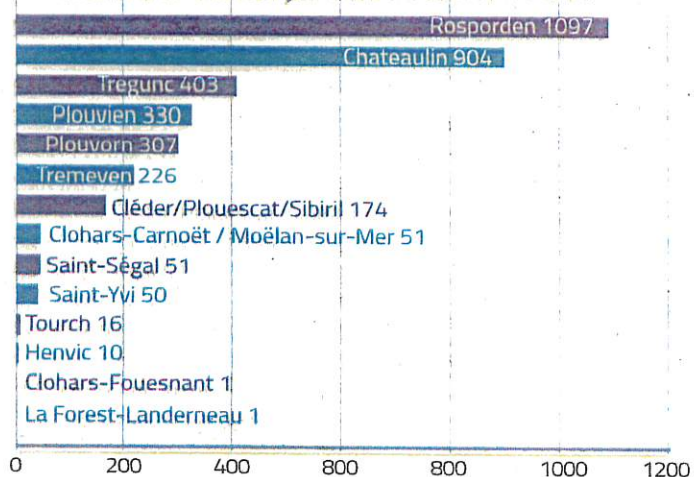
LA COMPÉTENCE GAZ

UNE COMPÉTENCE OPTIONNELLE

Le SDEF est en mesure, dans le cadre de ses compétences optionnelles, d'exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz.

Sur les communes de Cléder, Plouescat, Sibiril, Henvic, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët, le SDEF a été sollicité pour mettre en place des réseaux de gaz naturel. Pour répondre aux besoins des communes et des acteurs économiques, le syndicat, après des transferts préalables de la compétence gaz, a décidé d'engager des procédures de délégation de service public (3 au total) afin de retenir des concessionnaires chargés de desservir en gaz les territoires concernés.

Nombre de clients par concessions en 2019

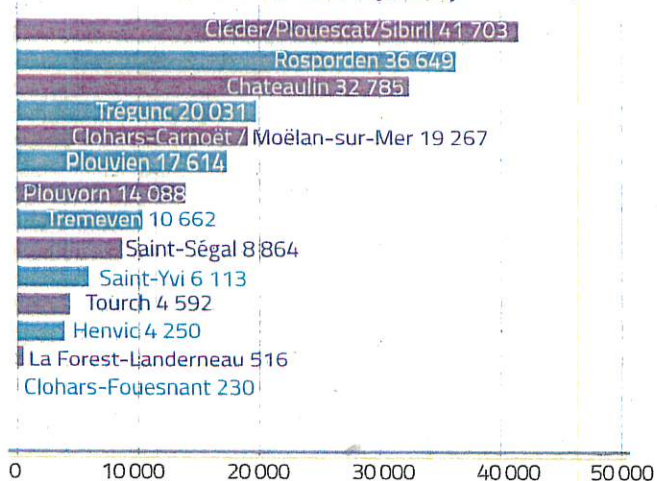


En parallèle, le syndicat propose, aux communes déjà desservies en gaz et qui, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution, se doivent d'assurer le contrôle des missions de service public, de profiter de l'expertise du SDEF en lui transférant la compétence concernée.

Au total, ce sont 19 communes organisées en 14 concessions distinctes (dont 2 communes sans contrat gaz à date), qui ont ainsi confié leur compétence gaz au SDEF.

A fin 2019, ces concessions regroupent au total 3 621 clients alimentés via 217 km de réseau. La répartition de ces données par contrat est détaillée ci-après :

Linéaire concessions au sein du SDEF au 31/12/2019 (en ml)



CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Pour effectuer ce contrôle obligatoire, le SDEF dispose d'une forte expertise en la matière au travers d'agents spécialisés dans les distributions d'électricité et de gaz et présentant des compétences variées à la fois techniques, juridiques et financières.

Le syndicat réalise notamment un contrôle des redevances de fonctionnement dites R1, mais également, dans l'intérêt des communes qui en sont directement bénéficiaires, des redevances d'occupation du domaine public.

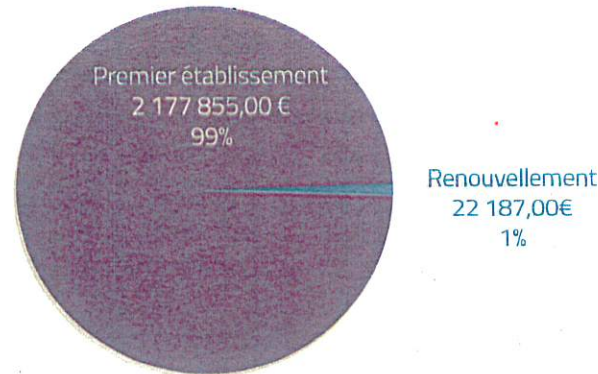
Le SDEF peut également intervenir, à l'occasion de toute saisine relative au gaz (par exemple le déploiement des compteurs communicants GAZPAR) émanant des élus, des services communaux ou des administrés et veille, dans ce cas, à la diligence et à la pertinence des réponses apportées par GRDF. Il peut aussi procéder à une expertise de la qualité et de la conformité des services rendus par le concessionnaire et peut intervenir, au besoin, auprès de ce dernier en cas de divergence de point de vue ou de manquement à ses obligations.

Par ailleurs, chaque année, le SDEF opère un traitement des données issues des comptes-rendus d'activité du concessionnaire GRDF et des fichiers de contrôle que ce dernier remet à l'appui de ses comptes-rendus. Le syndicat réalise ensuite une analyse critique de ces informations (évolution des chroniques interannuelles, comparaison des concessions entre elles...) pour juger de l'efficacité du concessionnaire sur les différents territoires gaz où le SDEF est compétent.

EXEMPLES DE CERTAINS INDICATEURS SUIVIS

Domaine financier :

Finalité des travaux en services au sein des concessions du SDEF au 31/12/2019

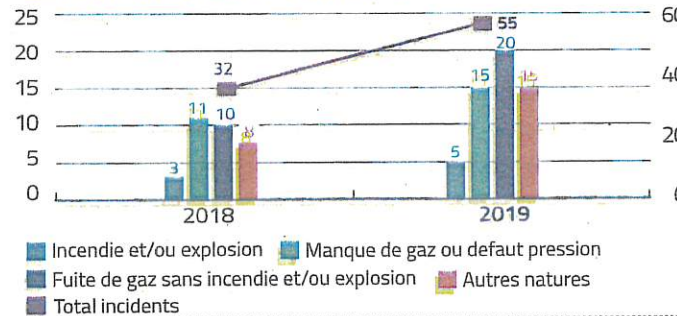


Investissements mis en service par finalité en 2019

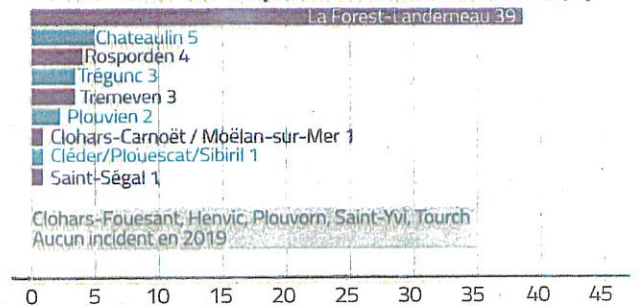


Domaine qualité de fourniture :

Evolution incidents échelle SDEF

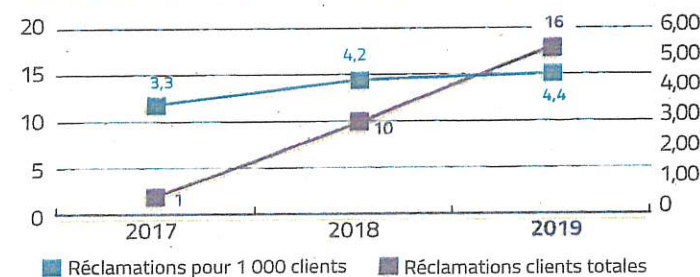


Nombre d'incidents pour 10 km de réseau par concession 2019 (REM: médiane SDEF à 2,5)

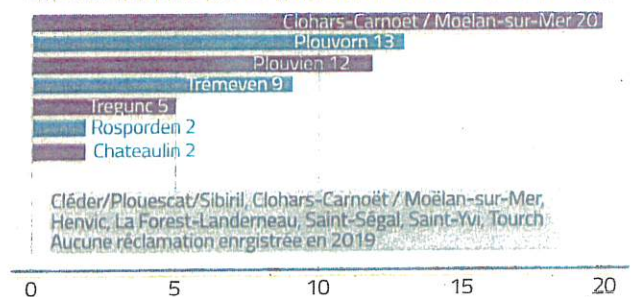


Domaine clientèle

Evolution du nombre de réclamations client



Nombre de réclamations pour 1000 clients par concession en 2019 (REM: médiane SDEF à 4,4)



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE FINISTÈRE

Développement des énergies renouvelables

Le SDEF contribue aux actions des collectivités pour le développement des énergies renouvelables (notamment le photovoltaïque). Il offre une assistance aussi bien juridique que technique et propose la gestion du projet.

Le SDEF peut prendre en charge la réalisation et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques intégrées au patrimoine bâti des communes dans la mesure où la rentabilité du projet est suffisante.



Conseil en énergie partagé

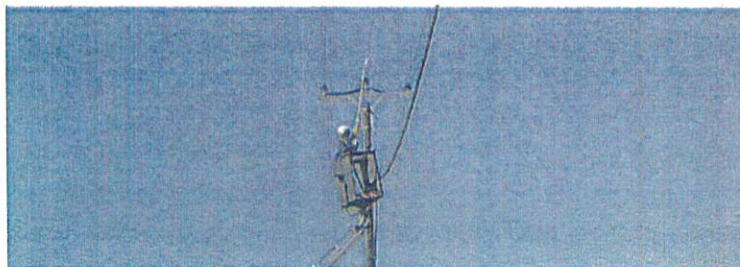
Le Conseil en énergie Partagé est un dispositif proposé aux communes de Cornouaille. La mission comprend :

- L'identification des dérives de consommations et les potentielles économies d'énergie et d'eau à partir d'un bilan sur 3 ans;
- La proposition d'actions efficaces pour maîtriser les consommations et dépenses;
- L'accompagnement des projets de constructions, rénovations et de productions d'énergies renouvelables;
- La sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique.



Mobilité électrique

Le SDEF, compétent pour la mise en place des infrastructures de charge, s'est engagé dans leur déploiement sur le domaine public finistérien depuis 2016. Dans ce cadre, le SDEF installe et exploite des bornes de recharge pour véhicules électriques.



Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

L'objectif d'une opération MDE est de mettre en place des alternatives aux solutions de renforcements de réseaux de distribution d'électricité pour répondre aux problèmes de mauvaise qualité de desserte de certains usagers ruraux. Le SDEF assiste les collectivités locales pour résoudre les problèmes de chutes de tension qu'elles doivent gérer en tant qu'autorités organisatrices du service public de l'électricité.

Groupement d'achat d'énergie

Le SDEF organise des groupements d'achat d'énergies pour le compte des communes, Communautés de communes, le Conseil Départemental du Finistère, les collèges publics et les écoles privées. Les groupements d'achat concernent le gaz et l'électricité.



Autres activités

- Les certificats d'économies d'énergie (CEE);
- La promotion et le développement des usages numériques pour une gestion intelligente de l'énergie;
- La participation à des projets au titre de l'autoconsommation;
- L'élaboration et/ou la révision des plans climat-air-énergie territoriaux;
- La sensibilisation des publics aux problématiques énergétiques.

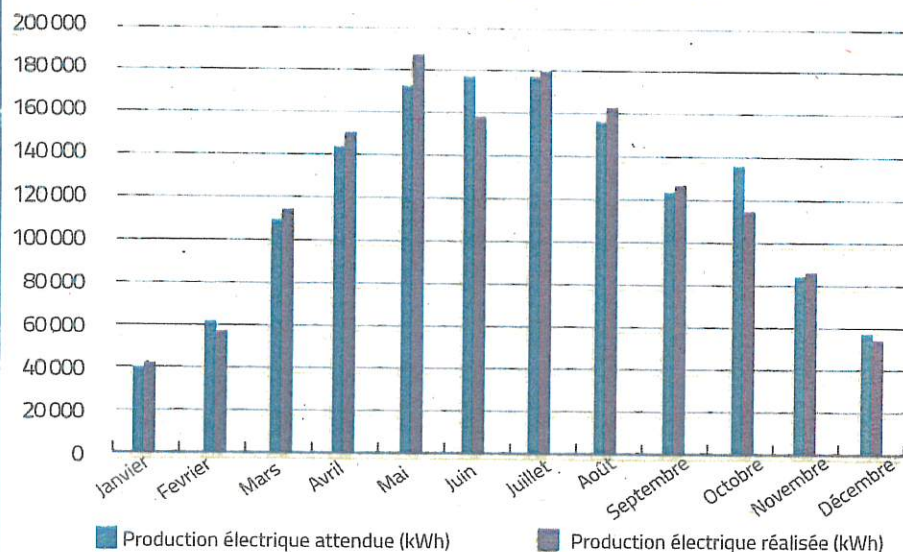
LE PHOTOVOLTAÏQUE

29 INSTALLATIONS EXPLOITÉES PAR LE SDEF

Une production au rendez-vous

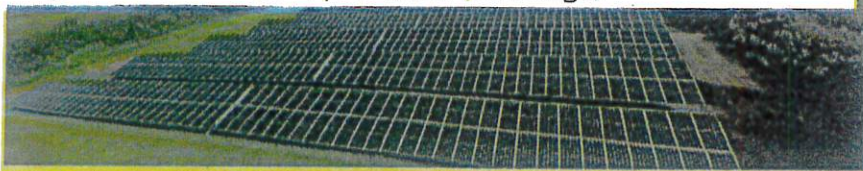
Au 31 décembre 2020, le SDEF exploitait 29 installations photovoltaïques pour une puissance totale de 1,982kWc. Les centrales ont produit 1 438 454kWh soit un écart de -0,3% avec la production attendue.

Bilan 2020 des installations photovoltaïques SDEF



Une nouvelle installation en 2020

En 2020, le SDEF a mis en service sa première centrale photovoltaïque au sol à Plogonnec. 1900 panneaux (soit 6000m²) sont installés sur une ancienne décharge. D'une puissance de 722 kWc, les panneaux peuvent alimenter l'équivalence de 400 foyers (hors chauffage)



Installations photovoltaïques exploitées par le SDEF

Landivisiau	Bâtiment SDEF	35 kWc
Le Guilvinec	Salle de tennis	82 kWc
Landunvez	Salle de sport	97 kWc
Plouguin	Salle de sport	98 kWc
St Martin-des-Champs	École maternelle	34 kWc
Plabennec	Services techniques	58 kWc
Trégunc	Maison de la Mer	45 kWc
Locmaria Plouzané	Salle de sport	86 kWc
Moëlan sur Mer	Services techniques	88 kWc
Quimper	Bâtiment SDEF	7 kWc
Quimperlé Communauté	Services techniques	100 kWc
Ile de Sein	Centre nautique	7 kWc
Ile de Sein	Écloserie	91kWc
Ouessant	Gymnase	51 kWc
Plougasnou	Gymnase	100 kWc
Plougoulm	Boulodrome	45 kWc
Saint-Divy	École maternelle	8 kWc
Ile de Sein	Gare maritime	17 kWc
Ile de Sein	SDIS	21 kWc
Clohars-Carnoët	Salle multi-activités	16 kWc
Plouégat-Moysan	École maternelle	9 kWc
Plozevet	École municipale	9 kWc
Kerlaz	Salle multi-activités	9 kWc
Saint-Pabu	Services techniques	36 kWc
Ouessant	Services techniques	30 kWc
Plounevez-Lochrist	Salle polyvalente	36 kWc
Plobannalec-Lesconil	Services techniques	34 kWc
Ouessant	Salle polyvalente	11 kWc
Plogonnec	Centrale au sol	722 kWc

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

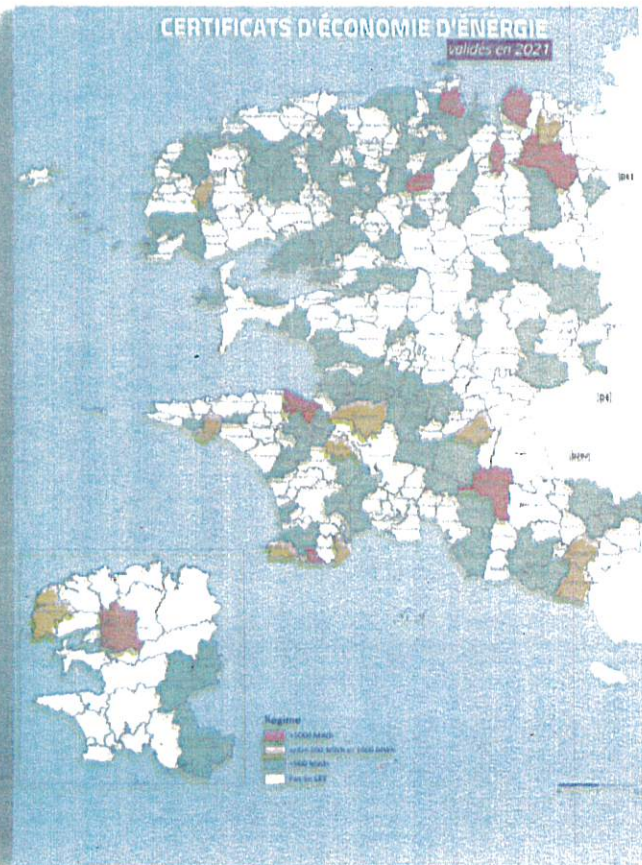
LA MUTUALISATION DES CEE

Le SDEF, interlocuteur référent des collectivités pour la gestion des CEE

La mutualisation des CEE opérée par le SDEF auprès des collectivités adhérentes au syndicat permet à des communes de bénéficier du dispositif. Celles-ci, après avoir transféré leurs droits au SDEF, bénéficient d'un reversement d'une partie du produit de la vente des CEE.

Le rôle du SDEF

- Le conseil pour les travaux d'éclairage public ;
- La collecte au niveau départemental des CEE et leur gestion administrative ;
- La vente des CEE ;
- La redistribution du produit de la vente aux collectivités.



CEE-TEPCV

Certificat d'Économies d'Énergie - Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Le rôle du SDEF pour le dispositif de CEE TEPCV :

- Apporter des conseils auprès des structures partenaires pour la conformité du dossier CEE TEPCV,
- Réaliser le dépôt de dossier CEE TEPCV,
- Valoriser les CEE au meilleur prix,
- Procéder aux reversements des CEE vers les communes bénéficiaires.

Le SDEF s'est engagé à verser une valorisation garantie :

- 4,5 €/MWh cumac pour les travaux d'éclairage public,
- 4 €/MWh cumac pour les travaux sur les bâtiments.



CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Un service à destination des collectivités de Cornouaille

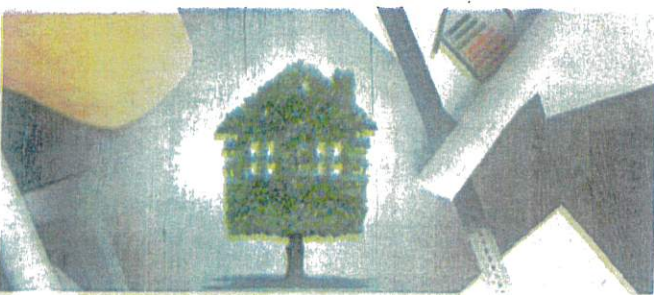
Depuis 2018, le SDEF a intégré au pôle Energie un service CEP constitué de 3 conseillères en énergie. Ce service est destiné aux collectivités du Pays de Cornouaille.



Pour réaliser des économies d'énergie

Le service CEP est un accompagnement local. Il a pour vocation d'accompagner les communes de la Cornouaille à élaborer une politique de transition énergétique. Le CEP fournit un conseil objectif, indépendant et personnalisé.

Ce service est conventionné sur une période de trois ans renouvelable.



Une mission en 3 temps

1 - Bilan énergétique et visite du patrimoine communal

Cette première étape permet au conseiller d'avoir une connaissance fine du patrimoine et de son comportement thermique et énergétique. Il peut par la suite préconiser des travaux sur le bâti, les systèmes de chauffage, la modification des contrats d'énergie, la réalisation d'études...qui seront hiérarchisés dans un plan d'actions élaboré en concertation avec les communes.

2- Analyse et recommandations

La seconde étape consiste à suivre la mise en œuvre des actions et à réaliser des campagnes de mesure (température, humidité, courant, CO²) suite à l'identification de dysfonctionnements. Des notes d'opportunités pour l'installation d'énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, bois énergie) sont proposées pour compléter les diagnostics de patrimoine.

3-Accompagnement et mise en œuvre de solutions

Enfin, le conseiller accompagne les communes adhérentes sur l'ensemble de leurs projets de rénovation et de construction tant sur l'aspect réglementaire que technique.



29 communes

1 EPCI

Adhérent au service CEP du SDEF

**CES COMMUNES ONT
ADHÉRÉ EN 2020**

- Douarnenez
- Melgven

SENSIBILISATION DES PUBLICS

DEUX EXPOSITIONS SUR L'ÉNERGIE

En fixe ou mobile

Le SDEF est propriétaire de deux expositions dans ses locaux et deux expositions nomades. L'objectif de ces expositions est de sensibiliser les publics à l'utilisation de l'énergie.

Situées à Quimper et Landivisiau, les expositions fixes sont entièrement gratuites et peuvent être visitées sur simple demande en contactant le syndicat. Ces visites peuvent également s'accompagner d'ateliers d'animation ou de visites de sites de production d'énergies renouvelables.

Les expositions mobiles sont des déclinaisons des expositions fixes. Conçues pour être facilement transportables, leur installation l'est tout autant. Elles sont également mises à disposition gratuitement.

TOUS ACTEURS DE NOTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE

Pour appréhender les notions de transition énergétique

Installée sur le site de Quimper, l'exposition permet d'envisager les grands enjeux de la transition énergétique : climat, mobilité, urbanisme, gestion de l'énergie et conclure sur les transformations des territoires.

Dans le rôle d'un citoyen qui fait des choix pour lui-même ou dans celui d'un acteur de l'aménagement qui fait des choix pour la collectivité et le territoire, l'objectif du visiteur est de prendre les décisions importantes qui mèneront à l'atteinte des objectifs ambitieux de la transition énergétique.

Nouvelles énergies, nouveaux carburants, aménagement urbain, réseaux intelligents, tous ces thèmes complètent la sensibilisation aux enjeux de l'énergie.

En fin de visite, la réalité augmentée projetée sur une maquette de l'Île d'Ouessant permet de mieux mesurer l'importance des changements venir et le rôle de chacun dans la réussite de la transition.

Cette exposition est installée au siège du SDEF Quimper qui est un bâtiment exemplaire au titre de l'énergie. Elle est également disponible en version nomade.

LE PARCOURS DE L'ÉNERGIE

Comprendre le cheminement de l'énergie

Le SDEF accueille à Landivisiau une exposition permanente baptisée le parcours de l'énergie.

Cette exposition sensibilise le visiteur au cheminement de l'énergie, depuis la source jusqu'à son utilisation. La volonté initiale du SDEF est de susciter des comportements responsables autour des problématiques liées aux énergies.

L'exposition s'articule sous la forme d'un parcours en 4 espaces : les ressources d'énergies, la transformation de l'énergie, son acheminement et ses utilisations au quotidien.

L'objectif est de créer un questionnement chez le visiteur en lui permettant de mieux saisir les enjeux de l'énergie. Conçue dans le même esprit que le bâtiment du SDEF, l'exposition répond à des exigences environnementales qui démontrent une cohérence entre le message et son support.

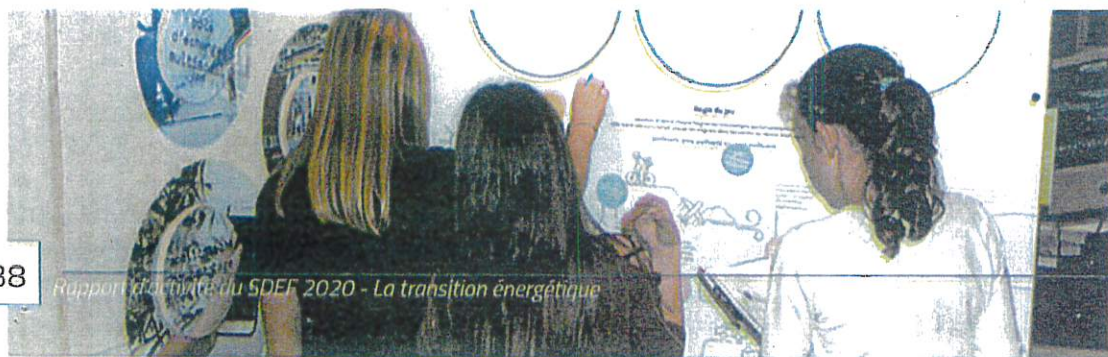
Cette exposition est également disponible en version mobile.



CONCOURS ECOLOUSTICS

Destiné à tous les scolaires du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}), le concours Ecoloustics est mené en partenariat avec la FNCCR et l'Education Nationale. Avec pour thème « Mon territoire fait sa transition énergétique, et moi dans tout ça ? », l'objectif est, à travers des rendus visuels, d'appréhender la notion de transition énergétique. Les meilleures réalisations sont récompensées.

Toutes les infos sur sdef.fr/concours-ecoloustics



PROJET ICE

UN TRAVAIL DEPUIS 2017

Développer la transition énergétique sur Ouessant

En 2017, EDF-SEI a mis en place les conditions favorables à l'implantation de « Smart Island » avec un système de pilotage (Energy Management System) de la centrale fuel et des productions d'énergies renouvelables ainsi qu'un système de stockage d'1MW.

Après l'éclairage public économe inauguré en février 2017, la centrale photovoltaïque de 54 kWc du gymnase et l'installation du système de stockage de lissage pour préparer l'augmentation de l'injection de la production hydrolienne sur le réseau pour se rapprocher des 500 kW, le SDEF a, en 2019, installé deux nouvelles centrales photovoltaïques.

En 2020, le déploiement de nouvelles briques technologiques a été lancé. Ouessant est un site pilote pour le déploiement du projet IoT et des objets communicants dédiés au système énergétique ont été mis en place dans les bâtiments publics. A l'été 2021, des objets connectés informant de l'état du réseau électrique seront distribués aux habitants et professionnels volontaires.



Rapport d'activité du SDEF 2020 - La transition énergétique

LES OBJECTIFS DU PROJET ICE

Répondre aux enjeux énergétique d'un territoire isolé

Le SDEF participe, aux côtés de nombreux acteurs publics, à la mise en oeuvre et à l'exploitation d'un réseau intelligent dans le cadre de deux projets ambitieux qui répondent aux enjeux énergétiques d'un territoire isolé et non connecté au continent tel que Ouessant : le projet européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy) et le programme national SMILE (Smart Ideas to Link Energies). En effet, le contexte énergétique à Ouessant, c'est :

- Environ 1 700 m³ de fioul brûlé chaque année pour répondre aux besoins électriques;
- Une émission annuelle de CO2 estimée à 4 500 tonnes;
- Une consommation d'électricité annuelle estimée à 6 000 MWh.

Le SDEF a pu initier un consortium industriel en faveur du développement du projet pilote Smart Island.



LES PROGRAMMES DU PROJET

Programme européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy)

ICE veut concevoir et exploiter un système énergétique innovant de type smart grid basé sur les énergies renouvelables et donc à très faible empreinte carbone.

Ce système électrique cherche à adapter la gestion de l'offre et de la demande énergétique en temps réel. Le recours à de nouvelles technologies de collecte et de traitement de données de production et de consommation d'énergie ainsi que l'intégration d'un stockage d'électricité permettra de garantir une fourniture d'énergie pérenne sur toute l'île.



Interreg
France (Channel) England

Programme SMILE (Smart Ideas to Link Energies)

Ce programme contribue au développement des smart grids sur les territoires de Bretagne et du Pays de la Loire.

L'objectif économique de SMILE est d'intensifier le déploiement de start-up et de PME-PMI, notamment



par association avec des grands groupes et de concentrer le savoir-faire industriel en matière de développement des technologies smart grids.

LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE PREND DE L'AMPLEUR

Une tendance française visible dans le Finistère

En 2020, le Finistère confirme la tendance française de l'explosion des achats de véhicules électriques. Le maillage développé par le SDEF pour couvrir le territoire d'infrastructures de recharge rassure les acheteurs. En Bretagne, en 2020, 8% des véhicules neufs achetés étaient 100% électriques (2% en 2019). Cette augmentation devrait encore s'accroître dans les futures années.

32% de nouveaux utilisateurs finistériens

Le SDEF a reçu 199 commandes de nouveaux badges en 2020 passant de 413 inscrits en début d'année à 612 inscrits en fin d'année.

On comptabilise sur l'ensemble de l'année 2020 près de 17000 charges. Ce chiffre aurait pu être beaucoup plus conséquent mais on remarque que durant les confinements, les charges diminuaient nettement.

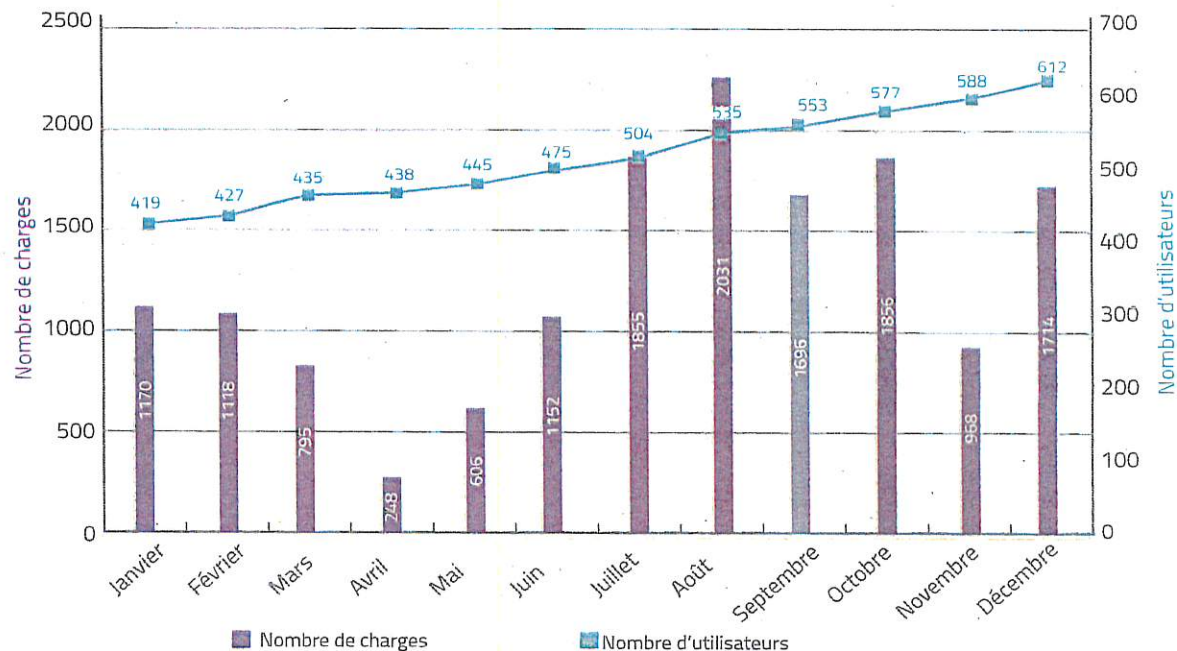
Au 31 décembre 2020, le SDEF exploitait 197 bornes normales et 14 bornes rapides. Le syndicat a adopté en 2019 la marque Ouest Charge avec le SDE22 et SDE35 pour unifier la tarification des recharges. En 2021, les syndicats de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Mayenne et de Vendée ont intégré le réseau Ouest Charge.

+32
DE NOUVEAUX INSCRITS
en Finistère



17 000
CHARGES EN UN AN

2 1 1
bornes
exploitées
par le SDEF

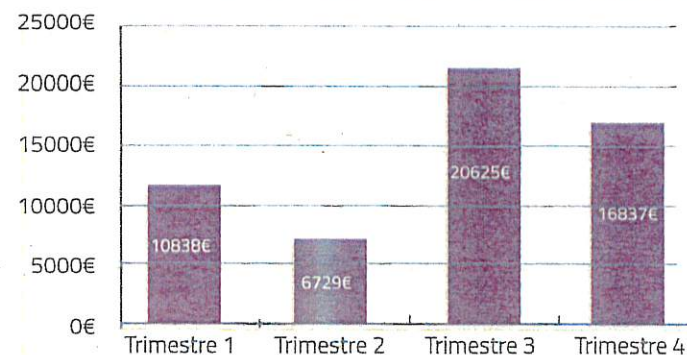
La mobilité électrique sur le réseau Ouest Charge Finistérien



Top 5 du nombre de charge par station en 2020

-  Ergué-Gabéric / Rouillen
650 charges
- Bannalec / La gare
550 charges
- Quimper / Place de la Résistance
495 charges
- Saint-Sève / Air de Coat Conval
470 charges
- Douarnenez / Rue Bertholot
470 charges

Recette du réseau Ouest Charge Finistérien




LA SEM ENERGIES EN FINISTÈRE


DÉVELOPPER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE FINISTÈRE


La société d'économie mixte « Energies en Finistère » créée en 2018 permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.

OBJECTIF TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

 Massifier le développement des projets d'énergies renouvelables en s'impliquant financièrement et techniquement dès la phase d'amorçage.

 Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent.

 Permettre aux communes, EPCI et citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un acteur de confiance.

 Accélérer le développement de la mobilité décarbonée, à travers la réalisation de stations distribuant du bioGNV issu d'unités de méthanisation bretonnes.

UNE SOCIÉTÉ À PLUSIEURS ACTEURS

Dotée d'un capital de 4 millions d'euros, Le SDEF détient 74% des parts de cette société et la Caisse des Dépôts, la SARL SOFI TY NAY (le crédit agricole du Finistère), le Crédit Mutuel Arkéa et la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire partenaires des collectivités locales au service du développement économique sont actionnaires privés de cette société à hauteur de 26% des parts.



Energies en Finistère



UN CHAMP D'ACTION QUI COUVRE TOUTES LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le champ d'actions de la SEM Energies en Finistère permet de couvrir l'ensemble des projets d'énergies renouvelables éolien, photovoltaïque, méthanisation, bois, hydro-électricité, mobilité GNV, qu'ils soient privés, publics ou encore citoyens.

Accélérateur de production d'énergies renouvelables

Avec des actionnaires engagés sur le territoire, Energies en Finistère intervient comme co-développeur dès la phase à risque des projets en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la transition énergétique du territoire.

Ainsi, la SEM contribue activement au développement de projets locaux d'énergies renouvelables dans toute leur diversité : publics, privés, ou citoyens, dès lors qu'ils sont validés techniquement et économiquement rentables.

Une vision territoriale

La SEM Energies en Finistère est gérée comme une entreprise privée mais son objectif reste celui du service public, garantissant ainsi

- L'intérêt public : activités et bénéfices générés au profit des Finistériens
- Le développement du département (émergence de filières économiques créatrices d'emplois et de retombées économiques)
- Une adhésion des différents acteurs grâce à une expertise dans la concertation locale et citoyenne

Pour chaque projet, la SEM recherche à la fois une rentabilité économique, une bonne intégration et le développement d'unités locales de production d'énergies propres.

LE GAZ MOBILITÉ VÉHICULE EN FINISTÈRE (GNV)

Pour la SEM Energies en Finistère, l'année 2020 aura été marquée par la construction de la première de ses sept stations bioGNV. Située à Saint-Martin-des-Champs, les travaux ont débuté en septembre et ont été finalisés début d'année 2021. Depuis fin février, cette première station est opérationnelle et accueille véhicules GNV professionnels comme particuliers.

En 2022, l'ensemble du réseau réalisé par la SEM devrait être opérationnel. Il comptera 6 stations supplémentaires. Situées sur les principaux axes de circulation et à proximité de centres urbains et logistiques, le territoire sera entièrement couvert.

DES STATIONS BIO GNV

Qu'est-ce que le bio gaz ?

Le bio gaz est le gaz produit à partir de bio masse renouvelable.

Le bio GNV est obtenu de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés : ordures ménagères, boues des stations d'épuration, produits agricoles et tontes des espaces verts, résidus de l'industrie agroalimentaire ou de la restauration collective, etc. Pour être utilisé en carburant, il est simplement comprimé et stocké dans les réservoirs des véhicules.

En 2019, le taux d'incorporation de bio GNV était de 16,5% du GNV distribué en France.

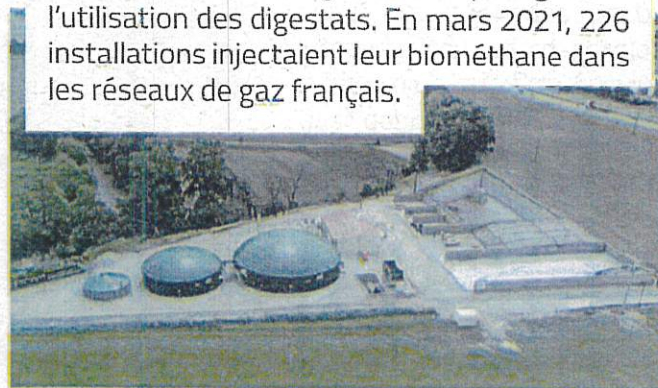
L'impact environnemental du bio GNV
Réduction des émissions de CO2 par rapport au diesel

GNV
traditionnel
10 à 15%

bio GNV
10 à 15%

Promotion d'un mode d'agriculture durable

La méthanisation permet de diminuer les consommations d'engrais chimiques grâce à l'utilisation des digestats. En mars 2021, 226 installations injectaient leur biométhane dans les réseaux de gaz français.



Le bio GNV, créateur d'emplois

Création en moyenne de 3 à 4 emplois locaux non délocalisables sur les exploitations agricoles (90% de la production de bio méthane est agricole)

Le bio GNV développe l'économie circulaire

Produit localement en valorisant les déchets locaux, le bio gaz produit participe au développement de l'économie circulaire.

Être indépendant énergétiquement

Le bio gaz permet de produire de façon prévisible et continue sans dépendre des conditions climatiques.



DU BIO GNV PRODUIT EN BRETAGNE

Adhésion à l'association produit en Bretagne

Adhérente de Produit en Bretagne, la SEM Energie en Finistère a obtenu en 2020 la labélisation de l'association pour son biocarburant distribué dans ces stations. En valorisant les déchets bretons grâce à la méthanisation, le bio gaz permet de développer l'économie circulaire en produisant et consommant local. De plus, de la transformation des déchets à la distribution du bioGNV, la filière est créatrice d'emploi non délocalisable et permet une indépendance énergétique.

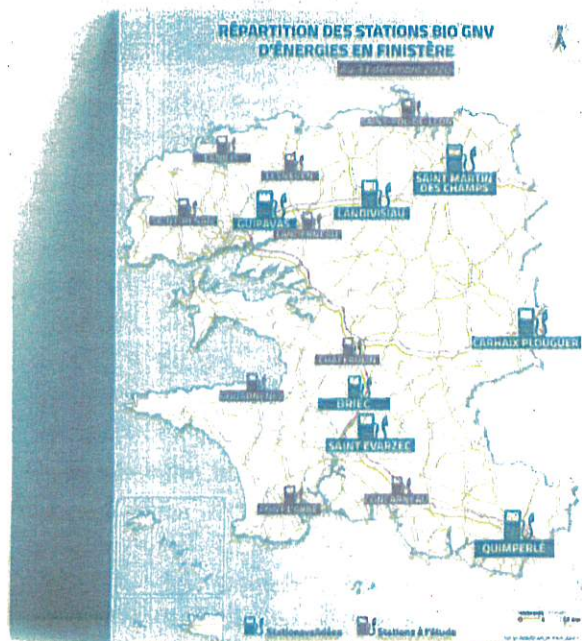


UN RÉSEAU DE 7 STATIONS BIO GNV DANS PORTÉ PAR ENERGIES EN FINISTÈRE

Le Finistère entièrement couvert d'ici 2022

Energies en Finistère porte la création de 7 stations dans le Finistère. Après l'ouverture des stations de Saint-Martin-des-Champ et Guipavas (septembre 2021), les stations situées à Saint-Evarzec, Carhaix, Briec et Quimperlé devraient être opérationnelles en 2022.

Situées sur les principaux axes de circulation et à proximité de centres urbains et logistiques, ce schéma départemental de déploiement a été établi en concertation avec les Communautés de communes, Agglomérations, le Conseil Départemental, la Région, la DirOuest, la DREAL, GRDF et les propriétaires de flottes.



Zoom sur la station bio GNV de Saint-Martin-des-Champ








La station de Saint-Martin-des-Champs est la première des 7 stations de la SEM à être opérationnelle.

Située au croisement de la RN12 et de la RD19, c'est un axe emprunté par de nombreux automobilistes et transporteurs. La proximité avec de nombreuses flottes de véhicules et avec le réseau de gaz exploité par GRDF a fait de ce terrain l'emplacement idéal.

Les caractéristiques de la station

Avitaillement aussi rapide qu'une station traditionnelle

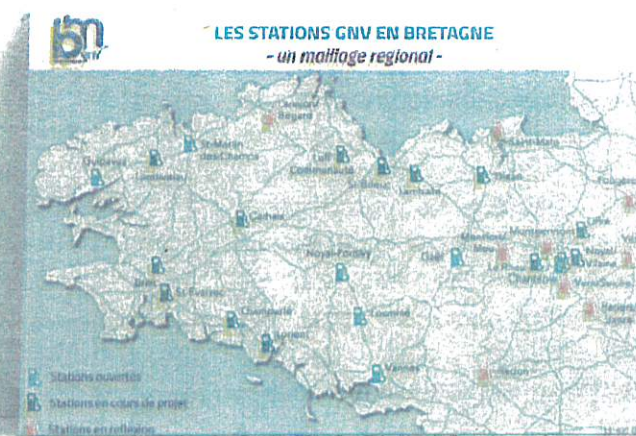
-  Ouvert 7j/7
-  Paiement par cartes bancaires ou cartes réseaux
-  3 bornes de distribution permettant de faire le plein en quelques minutes
-  Possibilité d'avitailier 30 poids lourds par jour.
-  Jusqu'à 9 véhicules aux heures de pointes.

Une réponse collective des acteurs Bretons

Ce schéma finistérien s'intègre dans une démarche de développement de l'usage du GNV/BioGNV sur la région, portés par les acteurs bretons engagés pour la mobilité durable.

En 2019, les 4 syndicats d'énergie Bretons, via leurs SEM, ont créé la SAS Bretagne mobilité GNV. Ainsi, 18 stations seront ouvertes prochainement via cette société.

Ce maillage du territoire permettra aux utilisateurs (particuliers ou professionnels) du GNV/BioGNV, de parcourir toute la Bretagne proprement en réalisant des économies.



LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DU FOLGOËT

En 2020, la SEM Énergies en Finistère et EDF Renouvelables France ont été lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Communauté de Lesneven Côtes des Légendes (CLCL) pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune du Folgoët.

Une réponse coordonnée avec EDF Renouvelables

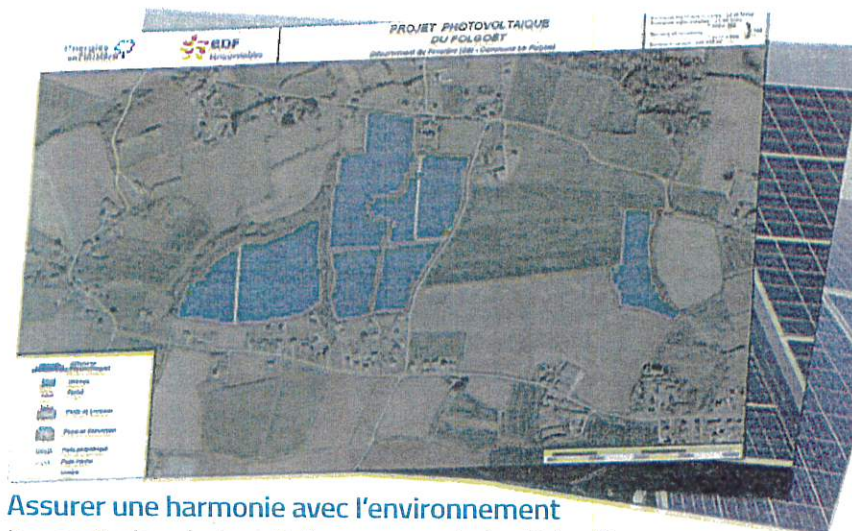
Pour ce projet, la SEM Énergies en Finistère et EDF Renouvelables France ont apporté une réponse conjointe. Ce partenariat entre 2 acteurs reconnus de la transition énergétique s'appuie notamment sur l'expérience d'EDF Renouvelables France dans le développement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques au sol et sur les connaissances du territoire et notamment des collectivités de la SEM Énergies en Finistère.

Les chiffres clés du projet

- 21,1 MWC de puissance crête installée
- 21,7 GWh de productible annuel estimé
- L'équivalent de la consommation annuelle de 8 700 habitants soit un tiers de la population de la Communauté de Communes Lesneven Côtes des Légendes.

Surface occupée par les capteurs : 11,4 ha
Surface totale clôturée : 19,4 ha

Un planning défini de manière à mettre en service la centrale photovoltaïque à partir de décembre 2023.



Assurer une harmonie avec l'environnement

La centrale photovoltaïque au sol du Folgoët est développée dans le respect des enjeux liés au captage d'eau potable et à l'environnement naturel à préserver (préservation du réseau de haie existant).

Des discussions ont été menées avec l'ARS et un plan d'actions proportionné aux enjeux du site a été défini.

Le projet proposé intègre ainsi les enjeux écologiques identifiés tout en maximisant la puissance installée.

Intégrer et développer la transition énergétique

Grâce aux études menées avec des bureaux d'étude experts, nos expériences, la mise en place d'une gouvernance partagée et la prévision d'un démantèlement avec recyclage des infrastructures, l'environnement est totalement intégré au projet.

De plus, le projet comprend la création d'un parcours pédagogique et proposera un partenariat avec les écoles et les associations locales afin de sensibiliser les publics à la transition énergétique.

Agir pour le territoire

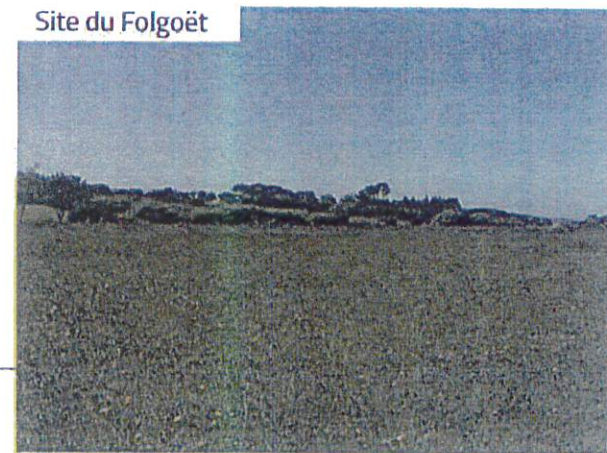
Ce projet permet d'impliquer les citoyens et les collectivités (CLCL et ses communes membres) via une prise de participation dans la société de projet ou à travers un financement participatif, permettant la valorisation des ressources énergétique du territoire.

La SEM et EDF Renouvelables ont également la volonté d'encourager l'emploi local avec l'engagement de consulter, lors des appels d'offres passés pour chaque lot, des entreprises locales ainsi que des entreprises d'insertion.

Un projet vertueux sur l'ensemble de sa durée de vie

De la conception au démantèlement, les circuits courts et l'économie circulaire seront favorisés (objectif d'une centrale zéro déchet, miser sur les ressources locales en phase d'exploitation).

Site du Folgoët

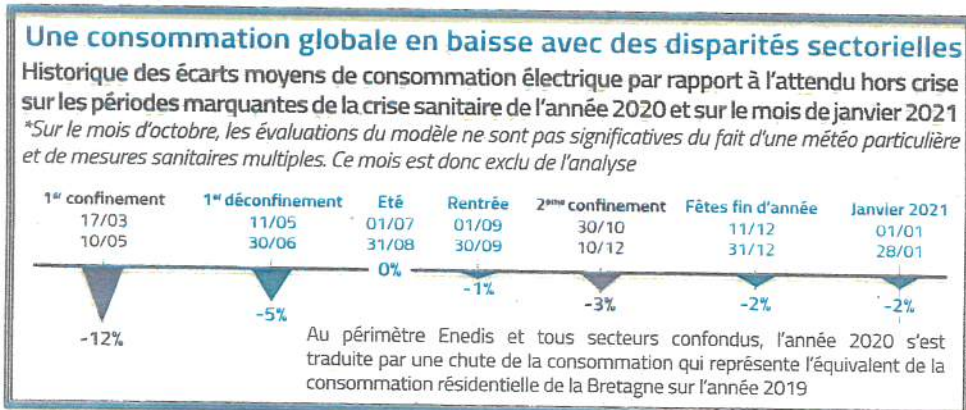


LES MOYENS

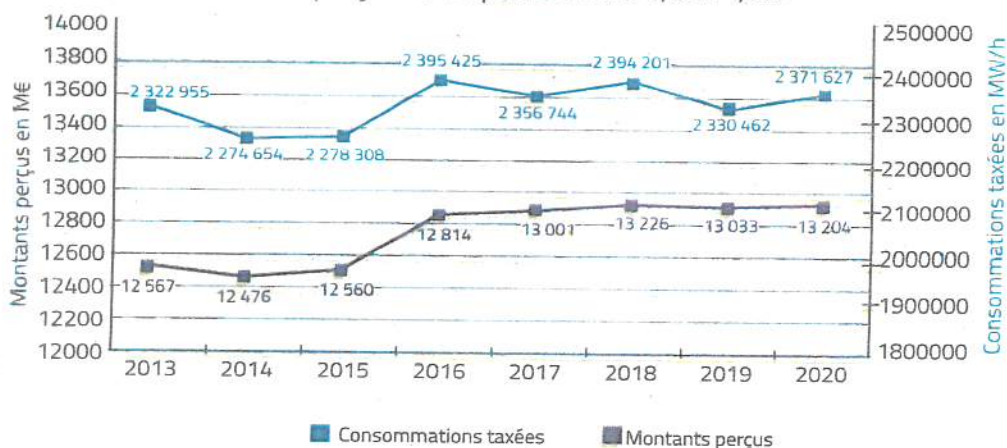
LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS ET MONTANTS PERÇUS

L'année 2020 a été marquée au niveau national par une chute des consommations sous l'effet des confinements successifs, comme le montre l'illustration ci-dessous



Pour ce qui est de la perception des taxes, le SDEF n'a pas ressenti cette baisse en 2020. Au contraire, sur son territoire, on note une progression des volumes taxés et des montants perçus de respectivement 1,8 et 1,3%.



Cela est dû à un département du Finistère qui, bien qu'impacté comme tous les autres départements par une baisse des consommations des petits professionnels et entreprises, s'est trouvé être très attractif au moment des confinements, avec un taux d'occupation des résidences secondaires particulièrement élevé, boostant ainsi les consommations du segment résidentiel, et ce, d'autant plus que ces habitations disposent très souvent de chauffages électriques.

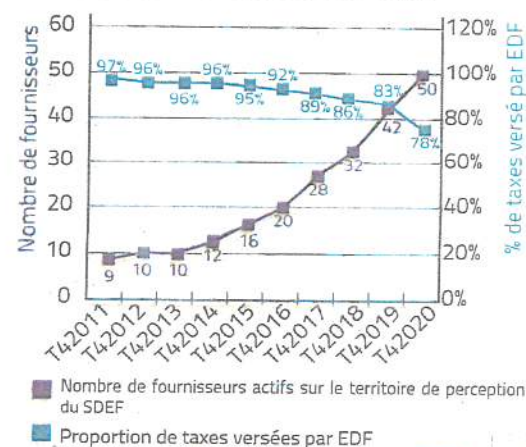
EVOLUTION DU NOMBRE DE FOURNISSEURS ET PARTS DE MARCHÉ DU FOURNISSEUR HISTORIQUE EDF

17 ans après l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients professionnels et 14 ans après sa généralisation à tous les clients (y compris les particuliers), le nombre de fournisseurs actifs ne cesse de progresser.

Sur le 4^{ème} trimestre 2011, seuls 9 fournisseurs étaient redevables de taxes auprès du SDEF. A la fin 2020, ils sont 50, soit plus de 5 fois plus, démultipliant ainsi, les actions de contrôle à réaliser pour s'assurer du bon calcul et de la bonne perception des sommes dues.

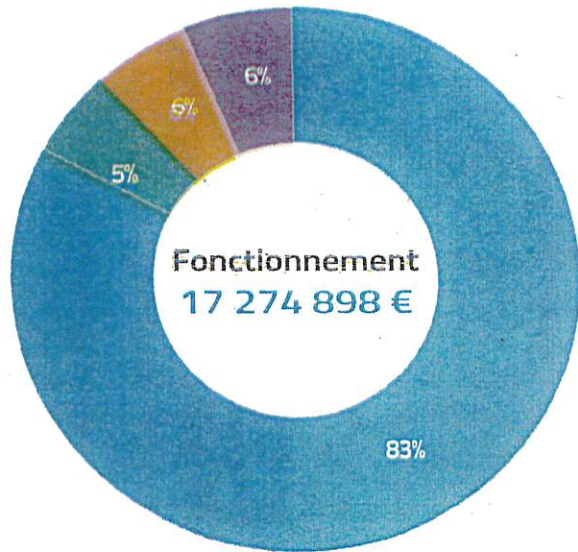
Mais cela ne représente qu'une partie des fournisseurs ayant signé un contrat GRD-F avec Enedis, donc légitimes à fournir de l'électricité avec un acheminement via ce distributeur puisqu'au 01/04/2021, on en dénombre 85.

Dans le même temps et très logiquement, ce sont les parts de marché du fournisseur historique EDF qui sont grignotées. A fin 2020, ce fournisseur, qui a l'exclusivité des tarifs réglementés de vente et qui propose également des offres de marché, ne couvre plus que 78% des montants de taxes versées au SDEF (contre 97% à fin 2011), avec une érosion anciennement régulière (de l'ordre de 3% par an entre 2015 et 2019), mais qui s'est accélérée en 2020 (avec -5%).

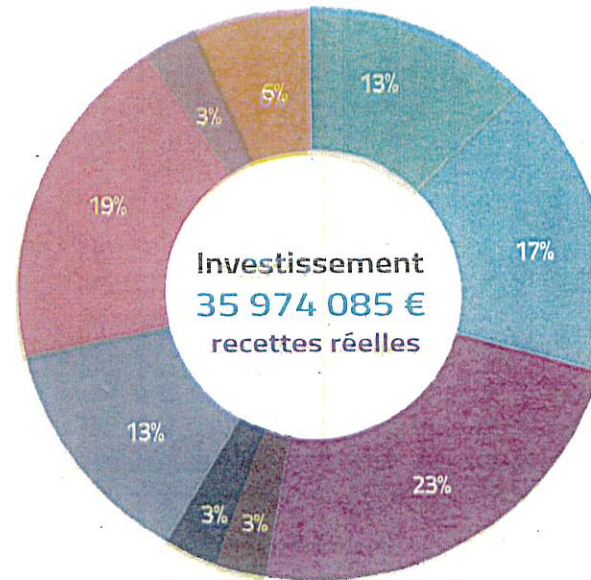


LE BUDGET

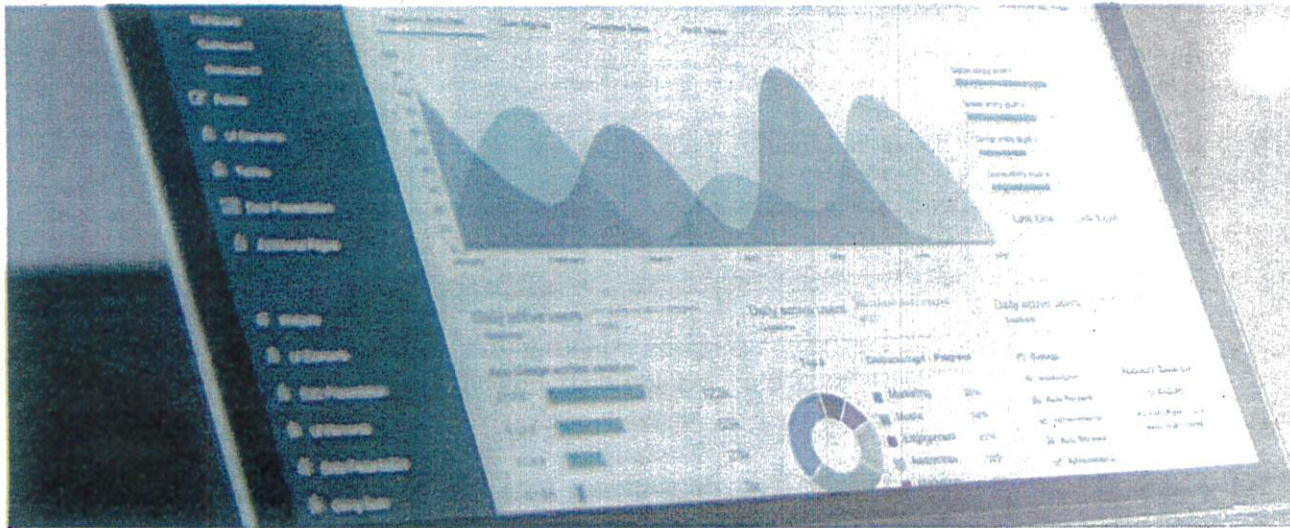
LES RECETTES



- Taxe sur l'électricité
- Autres produits
- Redevance de concession
- Participation communes EP

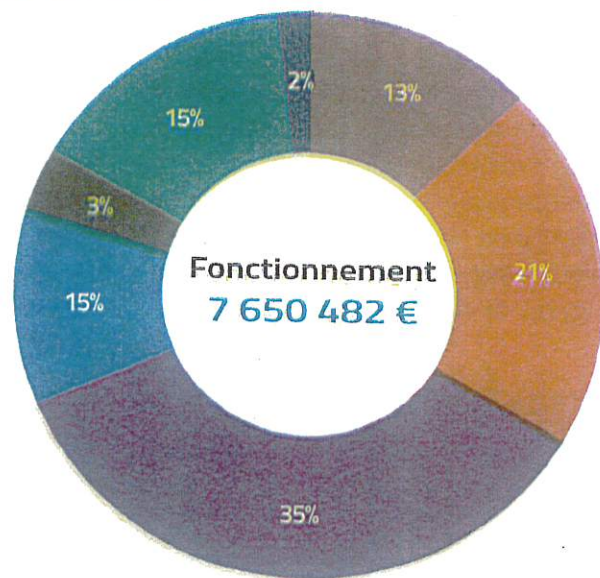


- Subvention du FACE
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- FCTVA et TVA
- Opérations pour compte de tiers
- Autres subventions et recettes
- Participation des collectivités et tiers
- Redevance investissement R2
- Programme PAMELA
- PCT

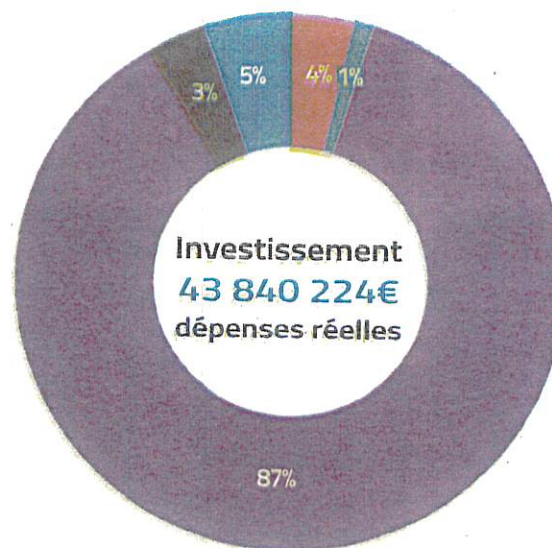


13 112 480 €
C'est le montant de la
TCCFE PERÇUE EN 2020

LES DÉPENSES



- Autres charges de gestion
- Entretien/maintenance EP
- Dotations aux amortissements
- Charges financières
- Charges de personnel
- Frais de gestions générale
- Reversement TCFE



- Investissement réseaux et divers
- Opérations pour compte de tiers (travaux sur réseaux communications)
- Capital SEM
- Financement budgets annexes
- Remboursements des emprunts

La maintenance et l'entretien du réseau d'EP

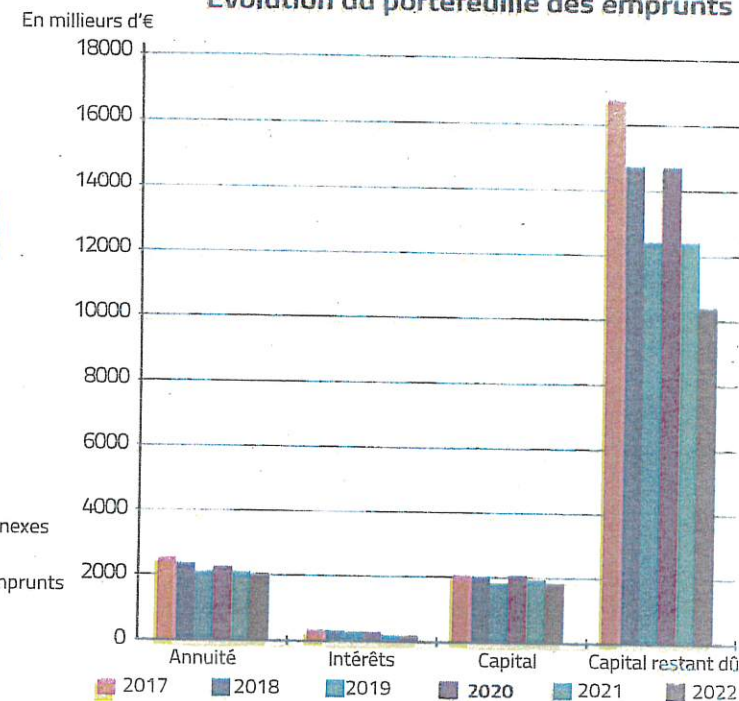
représente **21%**
des dépenses de
fonctionnement

1 480 000 €
Versement de la seconde
part du capital de la SEM

Les dépenses d'équipement

représentent **87%**
des dépenses réelles
d'investissement

Remboursement des emprunts Evolution du portefeuille des emprunts



LA COMMUNICATION

LE SDEF ET LA SEM ENERGIES EN FINISTÈRE DE PLUS EN PLUS SUIVIS

Newsletters SDEF Info

Chaque mois, le SDEF envoie une newsletter qui récapitule les temps forts du syndicat. Ce support a remplacé le traditionnel SDEF info papier. Plus écologique, la newsletter permet également une instantanéité de l'information. Elle a notamment été très utilisée lors du 1^{er} confinement pour informer et garder le lien avec les collectivités. Au 31 décembre 2020, 1370 personnes étaient inscrites à la newsletter du SDEF soit une augmentation de 14% par rapport à 2019.



Réseaux sociaux

Présents sur Twitter et LinkedIn depuis 2019, le SDEF et la SEM développent leur notoriété à travers ces deux réseaux sociaux. Ces médias sont utilisés pour diffuser les actualités en temps réel et échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDEF et de la SEM. Au 31 décembre 2020, les comptes SDEF/SEM comptabilisaient 350 abonnés sur Twitter et 700 sur LinkedIn.



Évènementiel

En 2020, les conditions sanitaires n'ont pas été favorables à l'organisation d'évènements. Le SDEF et la SEM ont tout de même pris part à de nombreux évènements digitaux comme la matinale de l'énergie « Produit en Bretagne » pour exposer le projet GNV de la SEM.

Site internet

Après une refonte totale du site internet sdef.fr en 2019, des axes d'améliorations ont été apportés. Par exemple, pour transmettre de l'information à un public précis, un espace adhérent a été installé.

En moyenne, nous comptabilisons 5100 visites mensuelles sur le site internet. 78% du trafic provient des ordinateurs, 21% des mobiles et 1% des tablettes.



Vidéo

Dans le cadre des élections des délégués territoriaux, le SDEF a réalisé une vidéo pour expliquer le fonctionnement du syndicat et l'ensemble de ses activités. Celle-ci est disponible sur la page d'accueil du site internet du SDEF.



Plaquettes d'informations

Afin de mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le SDEF est engagé, de nombreux supports sont disponibles en téléchargement sur notre site sdef.fr rubrique documentation. Vous trouverez des plaquettes sur le GNV, le PCRS, le CEP, les expositions, la SEM Energies en Finistère ainsi que les rapports d'activité.



LEXIQUE

ABF : Architectes des bâtiments de France

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie

AODE : Autorité organisatrice de la distribution d'électricité

BTHD : Bretagne très haut débit

CEE : Certificats d'économies d'énergie

CGCT : Code général des collectivités territoriales

CRAC : Compte-rendu d'activité du concessionnaire

CRITÈRE B : Il constitue la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures

CUMAC : Cumulé actualisé. Le kWh cumac est l'unité quantifiant les certificats d'économies d'énergie

DMA : Départ mal alimenté

DSLAM : Multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique

DSP : Délégation de service public

EDF : Électricité de France

ENEDIS : Gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité (ex. ERDF)

EP : Éclairage public

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FACE : Fonds d'amortissement des charges d'électrification

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA

FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

FTTH : Fiber to the home = Fibre optique jusqu'au domicile

GDO : Gestion des ouvrages

GRDF : Gaz Réseau Distribution France

ICS : Informations Commercialement Sensibles

LOI NOME : Loi du 7 décembre 2010 portant sur la « Nouvelle organisation du marché de l'électricité »

MAÎTRE D'OEUVRE : Personne physique ou morale chargée de la conception et du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage

MAÎTRE D'OUVRAGE : Personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en oeuvre ou réalisé. Il en est le commanditaire.

Il définit un cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget et le calendrier prévisionnel des travaux

MDE : Maîtrise de la demande en énergie

MED : Montée en débit

NRA/NRO : Noeud de raccordement abonnement noeud de raccordement optique

PAMELA : Programme d'amélioration esthétique des lignes aériennes

PBO : Point de branchement optique

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PCRS : Plan de Corps de Rue Simplifié

PCT : Part couverte par le tarif

PEB : Pôle énergie Bretagne qui regroupe les quatre syndicats d'énergie breton

PEIM : Plan Exceptionnel d'Investissements et Maintenance

PEIM : Plan Exceptionnel d'Investissements et Maintenance

PTF : Proposition Technique et Financière

REDEVANCE R2 : Rédevance contractuelle dite « d'investissement » fixée par le cahier des charges de concession est versée par ENEDIS au SDEF en fonction des travaux réalisés sur le réseau

RÉSEAU HTB : Réseau haute tension B. En courant alternatif : $U_n > 50$ kV

RÉSEAU HTA : Réseau haute tension A ou moyenne tension. En courant alternatif : $1\text{kV} < U_n \leq 50\text{kV}$

RÉSEAU BT : Réseau basse tension. En courant alternatif : $50\text{V} < U_n < 1\,000\text{V}$

SDE : Syndicat départemental d'énergie

SIG : Système d'information géographique

SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie

TCCFE : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

TICFE : Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

TSE : Tarifs sociaux de l'énergie

TPN : Tarif de première nécessité

TST : Travaux sous tension

TURPE : Tarif d'utilisation du réseau public d'électricité

VRG : Valorisation des remises gratuites

Directeur de la publication : Antoine Corolleur

Co-directeur de la publication : Jacques Monfort

Rédaction : les services du SDEF : Jacques Monfort, Emmanuel Quéré, Christian Henaff, Katell Le Roy - Marschall, Antoine Guillaume, Morgane Boulière, Laurence Le Velly, Didier Rochard, François Jeffredo, Christophe Hémon, Thomas Le Poulichet, Anaïs Belleil

Conception graphique : Antoine Guillaume

Charte graphique : SDEF - Crédits photos : SDEF, Fotolia, Unsplash

Impression : PRIM (Brèlès)

Journal imprimé dans une imprimerie certifiée Imprim'vert



Siège

9 allée Sully
29000 QUIMPER

Antenne nord

Rue Robert Schuman
29400 Landivisiau

**Syndicat départemental d'énergie et
d'équipement du Finistère**

02 98 10 36 36
contact@sdef.fr
www.sdef.fr

